



L'AUSTÉRITÉ DANS L'ÉDUCATION **BENGHEBRIT SE DÉFEND**

Page 5

COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

NOUVELLES FACILITÉS EN VUE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2840 | Ven. 22 - Sam. 23 juillet 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PRÉPARATION
DES JO-2016
DES U-23
ALGÉRIE-GRENADA
CE SOIR À 18H30



DERNIER TEST AVANT RIO

Pages 11-12-13-14

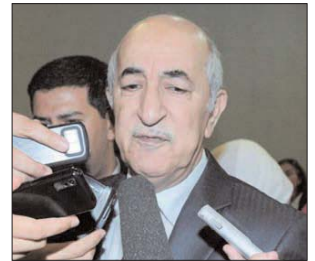
LE PROJET DE LOI BIENTÔT DEVANT LE CONSEIL DES MINISTRES

RETRAITE : SELLAL S'EXPLIQUE

Page 3

ÉLECTRICITÉ, GAZ, VOIERIES
DE L'AADL ET LPP

LES EXPLICATIONS DE TEBBOUNE



Page 4

TRAFIC DE DROGUE À ANNABA MANDAT DE DÉPÔT CONTRE 4 PERSONNES

Page 6

RÉFORME DU SYSTÈME PÉNITENTIAIRE UN NOUVEAU PROJET ANNONCÉ



Page 5

LA RASD UN MEMBRE
FONDATEUR DE L'UA

SON DÉPART NE PEUT ÊTRE RÉCLAMÉ

Page 3

LUTTE ANTITERRORISTE

UN LOT D'ARMES RÉCUPÉRÉ À ADRAR

Page 3





20
exposants au Salon
local de la dinanderie à
Constantine.

5.020
places en formation
professionnelle offertes
dans la wilaya de
Béchar.

16.130
jeunes concernés par le
programme "Mobilité de
jeunes" du MJS.

Réception en 2017 des parcs urbains de Oued-Smar et Ouled-Fayet

Les projets de transformation de la décharge publique de Oued-Smar et du centre d'enfouissement technique d'Ouled-Fayet en parcs de loisirs seront réceptionnés en 2017. Ces deux futurs parcs urbains, dont la superficie est de près de 50 hectares chacun, offriront une véritable bouffée d'oxygène aux Algérois, en leur procurant un espace de convivialité, de détente, et de loisirs. Ces parcs urbains seront munis de bancs, de restaurants et de kiosques d'exposition pour les produits artisanaux ainsi que des espaces de jeux, des jardins où sont plantées déjà d'innombrables espèces de plantes, offrant aux visiteurs un paysage féerique tout en couleurs. De longues allées ornées de verdure seront propices aux longues promenades et à la pratique du sport, a relevé le responsable, ajoutant que les deux sites disposent aussi de parkings. Le centre d'Ouled-Fayet collectait chaque jour 2.000 tonnes d'ordures ménagères et les déchets de 39 communes voisines. Cette structure, ouverte en 2001, sera remplacée



après sa fermeture définitive par deux CET dans les communes de Corso et Khemisti.

Tiaret accueillera en septembre la 9^e édition du salon du cheval



Le 9^e salon du cheval, initié par la direction des services agricoles, sera organisé dans la wilaya de Tiaret à partir du 28 septembre. Cette édition, qui s'étalera sur quatre jours, prévoira

des activités culturelles, sportives et touristiques liées à l'élevage équin et aux traditions et coutumes de la wilaya de Tiaret, célèbre dans l'histoire de l'élevage des pur-sang arabes et chevaux barbes. Une réunion de préparation a été tenue dimanche dernier au siège de la wilaya en présence des instances concernées par l'organisation du festival pour désigner neuf comités chargés de la préparation et l'organisation de cet événement.

Ces comités sont présidés par le wali, Abdeslam Bentouati, alors que le coordinateur général est le directeur des services agricoles.

Ce dernier a présenté, à cette occasion, un rapport sur la vision générale d'organisation du 9^e salon et les grandes lignes à développer lors des réunions hebdomadaires des comités désignés.

La 8^e édition du salon du cheval avait connu, en 2014, la tenue de la réunion de l'Organisation mondiale du cheval barbe.

Les représentants algériens aux Olympiades de mathématiques honorés

Les élèves ayant représenté l'Algérie à la 57^e édition des olympiades internationales des mathématiques 2016 à Hong-Kong ont été honorés, mardi à Alger, par la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benguebrit. Parmi les quatre élèves ayant participé à ces olympiades, deux ont obtenu la mention "honorable". Lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère de l'Éducation nationale, Nouria Benguebrit a également encouragé les élèves qui doivent représenter l'Algérie au championnat de mathématiques de la Jeunesse méditerranéenne qui se tient du 20 au 24 juillet dans la capitale italienne, Rome. Dans une allocution prononcée à cette occasion, la ministre a affirmé avoir tenu à honorer ces élèves et les encourager. "Cette cérémonie symbolique que nous tenions à organiser en l'honneur des représentants de l'Algérie dans ces deux compétitions internationales, dédiées aux mathématiques, s'inscrit dans le cadre de la politique tracée par le



ministère de l'Éducation nationale visant à encourager et promouvoir cette discipline", a-t-elle souligné.

Nouria Benguebrit

"Aucune mesure d'austérité n'est prévue dans le secteur de l'Éducation nationale dont le caractère social sera préservé par l'État algérien. (...) Le caractère social du secteur de l'Éducation ne connaîtra aucun changement et l'État continuera d'aider ceux qui rencontrent des difficultés sociales."



D
i
x
i
t

Du cannabis dans l'eau du robinet d'une ville du Colorado

Les habitants de Hugo, ville du Colorado aux États-Unis, pourraient avoir une drôle de surprise en buvant l'eau du robinet. Cette dernière a été testée positive au THC, un cannabinoïde présent dans la plante de cannabis. Les autorités ont conseillé jeudi aux habitants de la ville de ne pas boire, cuisiner, ou se laver dans l'eau courante. Les résidents ont même été priés de ne pas abreuver leurs animaux avec cette eau.

La découverte a été faite par une entreprise locale qui teste ses salariés à la prise de cannabis. Des résultats anormaux sont apparus sur le kit de test (qui ressemble à un simple test de grossesse) et l'entreprise a décidé de vérifier l'eau du robinet. Devant les résultats, elle a prévenu les autorités locales. Une enquête a été ouverte et le shérif a découvert des signes d'effraction à l'entrée d'un réservoir d'eau du sud de la ville. L'impact de cette substance sur les organismes dépend de sa concentration dans l'eau et de la quantité ingérée. Des distributions d'eau sont toutefois organisées par la ville.

125... Pères Noël tiennent leur congrès mondial

Pour le 59^e Congrès mondial des Pères Noël, inauguré hier, plus de 125 Pères et Mères Noël venus du monde entier se sont donné rendez-vous pour trois jours de parades enchantées, d'événements festifs et gourmands, de spectacles et de concerts féeriques. A ne pas manquer : le traditionnel bain en déguisement, qui viendra clore les festivités. Cette année, la France est représentée par le Père Noël Mastroiello, un professionnel qui, du haut de ses 82 ans, balade son traîneau et ses rennes depuis vingt ans dans les écoles, les magasins ou encore les maisons de retraite. Qui a dit que Noël était une fête qu'on ne célébrait qu'une fois par an ?

LE PROJET DE LOI BIENTÔT DEVANT LE CONSEIL DES MINISTRES

Retraite : Sellal s'explique

Le Premier ministre a donné de nouvelles précisions sur le projet de loi sur le système de retraite. Abdelmalek Sellal a ainsi annoncé que la retraite anticipée ne sera pas totalement abandonnée.

PAR KAMAL HAMED

La retraite anticipée est "maintenue pour les femmes et les métiers pénibles" a en effet indiqué avant-hier jeudi le Premier ministre en marge de la séance de clôture de la session d'automne du Parlement. Sellal n'en dira pas plus. Il n'a ainsi cité aucun métier pénible susceptible d'être concerné par cette nouvelle disposition que contiendra le nouveau projet de loi sur la retraite. Ce dernier, a précisé le Premier ministre, sera prochainement au menu du Conseil des ministres. Ce sera peut-être le cas dès la semaine prochaine.

En effet à en croire des informations rapportées par la presse le président de la

République, Abdelaziz Bouteflika, présidera un conseil des ministres la semaine prochaine. Cela dit le Premier ministre a, une nouvelle fois, confirmé que le projet de loi fixant l'âge de départ à la retraite à 60 ans entrera en vigueur l'année prochaine. En somme la retraite anticipée avant l'âge de 60 ans donc pour les femmes et les métiers pénibles sera l'exception. "Ceux qui souhaitent continuer à travailler jusqu'à 65 ans pourront le faire dans certaines entreprises" dira encore Abdelmalek Sellal.

Mais avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi en janvier 2017 les portes sont ouvertes à "ceux qui souhaitent bénéficier d'une retraite anticipée qui peuvent déposer leurs dossiers avant la fin de l'année". Cette précision de Sellal sonne comme un démenti aux informations selon lesquelles le gouvernement aurait donné des instructions afin de bloquer les demandes que des milliers de travailleurs ou de fonctionnaires ont d'ores et déjà déposées au niveau de la Caisse nationale de retraite. Le Premier ministre a une, nouvelle fois, justifié cette démarche du gouvernement. "Il y va de la consécration

des principes de justice et de solidarité intergénérationnelle" a-t-il indiqué ajoutant qu'"il s'agit d'un retour à ce qui était en vigueur dans les années 90". Pour lui "l'espérance de vie étant de 77 ans aujourd'hui contre 40 ans dans les années 60, l'Algérien peut travailler plus".

Il a aussi évoqué l'argument relatif au grand déficit de la Caisse nationale des retraites en expliquant que "le gouvernement a pris des mesures exceptionnelles pour couvrir les besoins des retraités". Sellal a estimé que "le moment est venu de reprendre les choses en main et de créer un équilibre".

Rappelons que c'est lors de la dernière tripartite qui s'est tenue au début du mois de juin que Sellal a annoncé un nouveau projet de loi modifiant l'ordonnance 97-13 instituant le départ à la retraite sans condition d'âge. "Une commission sera mise sur pied pour élaborer ce projet de loi qui fixe l'âge de départ à la retraite à 60 ans par souci d'équité et de préservation des capacités de la Caisse nationale des retraites" a alors précisé le Premier ministre. Cette décision d'annuler la retraite anticipée a suscité moult réactions de



Abdelmalek Sellal.

réprobation dans les milieux des travailleurs et des syndicats. À Rouiba comme à Hassi R'Mel des travailleurs ont organisé des rassemblements pour dire "non" à cette mesure.

Des syndicats autonomes de plusieurs secteurs de la Fonction publique se sont, eux aussi, prononcé contre cette décision qui "remet en question un acquis des travailleurs".

K. H.

MEMBRE FONDATEUR DE L'UA

Le départ de la RASD ne peut être réclamé

PAR INES AMROUDE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a déclaré avant-hier à Alger que la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est un membre fondateur de l'Union africaine (UA) et que son départ de cette organisation ne peut être réclamé.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de clôture de la session de printemps 2016 du Parlement, Sellal a affirmé que la demande de l'exclusion de la République sahraouie est "insensée car il ne faut pas oublier que la RASD est un membre fondateur de l'organisation panafricaine".

Si le Maroc souhaite adhérer à l'UA "sans condition, l'Algérie n'y voit aucun problème, mais il y a des procédures à suivre", a-t-il ajouté.

Rappelant que le retrait du Maroc a eu lieu de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et non de l'Union africaine, Sellal a souligné qu'il est question-là d'"une nouvelle adhésion" à l'UA.

Le Premier ministre a réaffirmé, dans ce sens, que l'Algérie n'a pas de problème

avec le peuple marocain ou avec le Maroc en général.

"S'il s'agit de rouvrir des dossiers inhérents aux domaines de coopération, nous sommes prêts" a-t-il déclaré, ajoutant que "pour le Sahara occidental, la position est dès le début claire et constante, nous sommes pour la solution onusienne et le respect de la légalité internationale". De son côté, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a affirmé avant-hier à Alger que le Maroc "doit respecter les termes de l'acte constitutif" de l'Union africaine (UA), s'il veut y adhérer.

"L'adhésion à l'UA implique une procédure bien définie et le Royaume du Maroc doit, s'il veut y adhérer, respecter les termes de l'acte constitutif de l'Union", a indiqué M. Lamamra dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de clôture de la session de printemps du Conseil de la nation.

Par ailleurs, il a ajouté que les relations entre l'Algérie et le Maroc "sont des relations de voisinage". La condamnation de

l'accès anticonstitutionnel au pouvoir, un "principe" pour l'Algérie Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a affirmé en réponse à une question sur la tentative de coup d'État déjouée en Turquie, que la "condamnation des coups d'État et l'accès au pouvoir par des procédés anticonstitutionnels est pour l'Algérie un principe qui s'applique à tous les pays". Il a souligné qu'en Afrique, le "sommet d'Alger de 1999 a consacré la condamnation de l'accès au pouvoir par des procédés anticonstitutionnels, et par voie de conséquence". L'Algérie est le précurseur de ce principe qu'elle applique scrupuleusement dans le continent africain. Pour le chef de la diplomatie algérienne, l'"Algérie considère ce principe comme fondamental en démocratie qui s'applique à tous les Etats qu'il s'agisse de la Turquie ou tout autre pays". Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait exprimé, dans un message adressé au président turc, Recep Tayyip Erdogan, la condamnation par l'Algérie du coup de force en Turquie

réitérant la solidarité et le soutien de l'Algérie en ces "douloureuses circonstances".

"C'est avec un grand soulagement que j'ai accueilli le dénouement de la crise sécuritaire que vient de connaître votre pays frère, et ce grâce à la mobilisation de ses forces vives rassemblées autour de votre personne", avait affirmé le chef de l'État.

I. A.

LUTTE ANTITERRORISTE Un lot d'armes et de munitions récupéré à Adrar

Un lot d'armes, composé de lance-roquettes, de pistolets mitrailleurs et de fusils semi-automatiques, ainsi qu'une quantité de munitions ont été récupérés avant-hier à Adrar par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste, et grâce à la permanente vigilance de nos forces armées, un détachement de l'Armée nationale populaire a récupéré le 21 juillet 2016 à Adrar 1 pièce lance-roquettes à 3 tubes, 9 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 2 fusils semi-automatiques de type Seminov, et une quantité de munitions de différents calibres", précise le communiqué du ministère de la Défense nationale. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP, "a arrêté, à Batna un narcotrafiquant en possession de 157 kilogrammes de kif traité, alors qu'un autre détachement a arrêté un individu en possession de 470 cartouches de différents calibres à Biskra", ajoute la même source.

R. N.

RÉUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES PRÉPARATOIRE AU SOMMET ARABE

Messahel à Nouakchott

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel, prend part à la réunion des ministres des Affaires étrangères, préparatoire à la 27^e session du sommet de la Ligue arabe prévu lundi prochain à Nouakchott en Mauritanie, a indiqué avant-hier un

communiqué du ministère des Affaires étrangères.

La réunion portera sur les questions inscrites à l'ordre du jour du sommet, notamment les derniers développements de la cause palestinienne et la situation dans certains pays arabes à l'instar de la Libye, la Syrie et le Yémen.

D'autres points figurent également au menu de cette réunion, notamment la

"lutte contre le terrorisme et le développement du fonctionnement de la Ligue arabe afin de lui conférer davantage d'efficacité de manière à répondre aux aspirations des peuples arabes dans ce contexte marqué par de nombreux défis qui nécessitent la conjugaison des efforts de tous les pays arabes pour y faire face", conclut le communiqué.

R. N.

ATTEINDRE UNE COUVERTURE SÉCURITAIRE NATIONALE DE 95 %

Le programme ambitieux de la DGSN

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major, Abdelghani Hamel, a annoncé le lancement d'un programme ambitieux visant à hisser la couverture sécuritaire au niveau national, de 80 % actuellement, à 95 %.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Intervenant sur les ondes de la chaîne I de la Radio nationale à l'occasion du 54^e anniversaire de la création de la police, le général-major Hamel a souligné que la police algérienne a "connu un développement important particulièrement en matière de modernisation des moyens et méthodes de travail afin d'accomplir pleinement les missions qui lui sont assignées notamment dans la lutte contre les différentes formes de criminalité" annonçant le lancement d'un programme ambitieux visant à atteindre une couverture sécuritaire nationale qui dépasserait les 95 % contre 80 % actuellement".

La police scientifique algérienne a connu un réel "progrès qui l'a placé dans les premiers rangs à l'échelle mondiale et parmi les pays les plus avancés" dans ce domaine dans le futur, a souligné le général-major Hamel.

Concernant la lutte contre la cybercriminalité, le DGSN a fait savoir que des cellules ont été mises en place sur le plan local, outre le bureau central de lutte contre la cybercriminalité. Il a souligné, dans ce sens, qu'il n'y a pas d'affaires en suspens au niveau de ses services en matière de cybercriminalité.

S'agissant de l'utilisation de l'empreinte génétique, tous les efforts possibles ont été déployés pour permettre à la police algérienne d'occuper les premières places au niveau mondial dans les domaines de la police scientifique et technique et d'utilisation de l'empreinte génétique.

Concernant les supports de communication mis en place par la DGSN pour renforcer la confiance entre la police et le citoyen, il a souligné qu'"une politique a été adoptée pour combler toutes les lacunes, afin d'assurer une communication efficace et positive entre le policier et le citoyen", ajoutant que les mesures prises "ont permis d'atteindre l'objectif escompté".

Le général-major a affirmé que "toutes les mesures nécessaires ont été prises au niveau des aéroports et des ports pour faciliter l'accueil des membres de la com-



Le général-major, Abdelghani Hamel.

munauté nationale établie à l'étranger dans de bonnes conditions" durant la saison estivale.

Evoquant la sécurité internationale, il a souligné que la création de l'organisation africaine de coopération policière Afripol était "un impératif" dicté par la conjoncture internationale du continent africain, indiquant que ce dispositif constitue "un enjeu pour l'avenir" de l'Afrique et sera

opérationnel après l'adoption par l'Union africaine des textes juridiques convenus. Toutes les mesures ont été prises, y compris la création d'une base de données à Alger.

Afripol doit jouer un double rôle consistant en l'échange d'informations, de données et d'expertises et la formation de toutes les unités de la police africaine.

R. R.

ÉLECTRICITÉ, GAZ, VOIERIES, AADL, LPP...

Les explication de Tebboune

PAR RANIA NAILI

Les logements AADL et LPP seront raccordés aux différents réseaux (électricité, gaz, voiries) avant d'être remis à leurs bénéficiaires, a affirmé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Dans une déclaration à des journalistes en marge d'une réunion de coordination, tenue à huis clos, avec le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, et le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, Tebboune a reconnu que certains des projets de logements location-vente relevant des anciens programmes AADL ont bien été remis à leurs bénéficiaires sans finaliser les travaux de raccordement en électricité,

gaz et voiries, assurant que cette situation a "été définitivement prise en charge".

Ainsi, "tous les projets AADL et LPP en cours de réalisation ne seront pas réceptionnés sans la finalisation de tous les travaux de raccordement de réseaux d'électricité, de gaz et de voiries", a assuré le ministre.

"Il est inconcevable de construire de nouveaux quartiers et puiser dans les installations énergétiques des villes existantes pour alimenter ces nouveaux quartiers", a-t-il souligné, ajoutant que "les services concernés travaillent en collaboration avec les sociétés de réalisation pour finaliser les travaux de viabilisation avant la remise des clés aux bénéficiaires".

Tebboune a également affirmé que "le raccordement en réseaux des futures cités ne va pas se répercuter sur les délais de réception de ces projets, tout en mettant l'accent, dans ce sens, sur la nécessité de renforcer la coordination entre les sociétés de réalisation, Sonelgaz et les autorités locales".

En outre, le ministre a indiqué que la totalité du programme AADL 2001/2002 sera livrée entre fin 2016 et le premier trimestre 2017.

De son côté, Boutarfa a affirmé "des mesures ont été prises au niveau de son département ministériel pour la prise en charge de la problématique de raccordement des nouvelles cités AADL et LPP en réseaux sans affecter les délais de

ACQUITTEMENT DE LA VIGNETTE AUTO 2016

Le délai expirera le 1^{er} août

La période légale d'acquittement obligatoire de la vignette automobile 2016 s'achèvera le 1^{er} août prochain à 16h, a rappelé avant-hier la direction générale des impôts dans un communiqué. Passé ce délai, "les infractions liées à l'observation de cette obligation entraînent l'application de plein droit d'une pénalité de 100 % si l'infraction est constatée par les agents habilités en matière de contrôle, et de 50 % si le paiement est effectué spontanément", avise la direction

générale des impôts. Pour rappel, une prorogation avait été accordée aux automobilistes en vue de s'acquitter de cette obligation légale dont le paiement se poursuit auprès des recettes des impôts et des agences d'Algérie Poste.

Entamée en mai dernier, la vente de cette vignette devait prendre fin initialement le 2 juin 2016 avant qu'elle ne soit prorogée jusqu'au 1^{er} août afin de permettre aux citoyens de s'acquitter de leurs obligations dans les meilleures conditions et de leur

faire éviter tout désagrément. La commercialisation de la vignette avait commencé, cette année, au cours du mois de mai au lieu d'avril, du fait de l'augmentation des tarifs introduite par la loi de finances 2016.

Ces augmentations, qui varient entre 15 % et 40 %, sont déterminées en fonction du type du véhicule, de son âge, de son poids et de sa puissance.

R. N.

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE Bientôt disponible dans les agences Mobilis

Mercredi 20 juillet, l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis annonçait la signature d'un contrat de partenariat avec la Banque nationale d'Algérie portant sur l'installation de terminaux de paiement électronique.

Dans un premier temps, cet accord permettra aux clients de l'opérateur possédant une carte de paiement interbancaire de recharger leurs mobiles et d'effectuer des achats importants sans utiliser d'espèces. Par la suite, le paiement de certaines factures (gaz, eau et électricité) via ces terminaux sera envisagé.

Avant une généralisation à toutes les agences qui compte l'opérateur à travers le territoire national, "les opérations de paiement électronique ont été lancées mercredi à Alger au niveau de huit agences commerciales d'Algérie Télécom Mobile Mobilis", indiquait l'agence officielle, hier.

Mais à l'agence Mobilis Sofia, située en plein centre-ville d'Alger, les employés ne sont au courant de rien. Interrogée sur la disponibilité du service, l'une d'entre eux répond : "Pour l'instant, il n'y a rien. Et on ne sait rien". À la question de savoir si d'autres agences de la capitale sont déjà équipées ? "Non, pas encore", répond l'employée qui explique que le système n'est pas encore installé.

Contacté par TSA, le service communication de l'opérateur indique que "l'opération sera lancée à la mi-août pour huit agences commerciales pilotes. Pour Alger, ce sera l'agence de Sidi-Yahia et non l'agence Mobilis Sofia. Il y aura aussi la région d'Oran, l'agence El Khroub à Constantine, Chlef, Ouargla, Annaba puis Sétif", précise-t-on.

Le responsable contacté, explique que le service sera ensuite déployé sur les 176 agences Mobilis à travers le pays dans un délai d'un mois et demi à deux mois après le premier déploiement. "La troisième phase, consiste à installer les TPE sur les 14.000 points de vente agréés par Mobilis", détaille ensuite le responsable qui indique qu'"une nouvelle convention sera nécessaire pour cette dernière étape".

COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

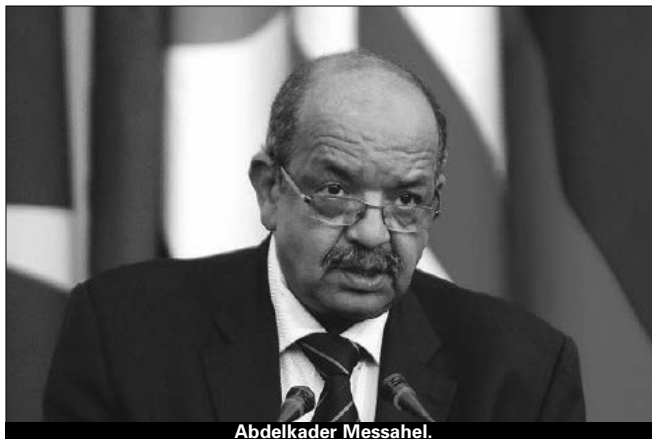
De nouvelles facilités en question

La communauté algérienne, établie à l'étranger, sera concernée par de nouvelles mesures. Le transport, possibilité de logements et accès à l'investissement...

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Au terme des dernières décisions gouvernementales, une nouvelle approche pour aider les immigrés sera suivie d'actes concrets. Le premier concerne les déplacements de la communauté en Algérie qui sera concernée par "la facilité d'entrer en Algérie sur présentation d'un passeport d'une nationalité étrangère et de la carte d'identité nationale pour les membres de la communauté algérienne à l'étranger, n'ayant pas encore établi de passeport biométrique, a été prorogée jusqu'au 31 octobre".

Le ministère des AE précise toutefois que "cette facilité, exceptionnelle, n'a pas vocation d'être permanente". Une source consulaire algérienne indique que cette action fait suite à l'instruction de mai dernier émanant du ministère des Affaires étrangères. Pour ce qui est de la délivrance des passeports biométriques, le ministre avait déjà annoncé que le délai a été réduit au maximum soit une semaine selon les derniers équipements



Abdelkader Messahel.

numériques qui seront généralisés progressivement. En outre, chaque citoyen pourra, par l'intermédiaire d'un portail Internet sécurisé, faire une demande pour l'obtention d'un document d'état civil (acte de naissance, certificat de décès...). Il y a aussi les cas de blocages ou de difficultés de rapatriement des corps de personnes décédées à l'étranger qui, promet-on, sera "réglée par l'institution de sociétés de pompes funèbres par l'État algérien et de trouver une solution pour prendre en charge gratuitement le trans-

port du défunt alors que les autres frais mortuaires seront à la charge de la famille". Sur un autre front, les prix de transport seront réduits à la baisse à partir de juillet prochain. Selon une source de la compagnie maritime des transports de voyageurs "les prix vont observer une réduction notable avec 40 % de moins". L'ENMPV, qui vient d'acquiescer un nouveau paquebot, sera destiné exclusivement aux compatriotes vivant à l'étranger. Les lignes avec les ports français, espagnols et même belges seront renforcées

face au rush des vacanciers. De même que les compagnies aériennes vont jouer leur va-tout pour offrir des réductions sous forme de pack seniors, familles et personnes âgées.

C'est du moins ce qu'a révélé récemment la compagnie publique, Air Algérie, alors que les autres concurrents étalent déjà leurs offres pour séduire les nombreux voyageurs venant de l'étranger. Pour ce qui des autres dossiers, le gouvernement va bientôt prendre d'autres mesures au bénéfice de la communauté algérienne vivant à l'étranger. On croit savoir qu'il y aurait une possibilité de contracter des prêts en dinars dans les agences bancaires algériennes agréées à l'étranger pour les transactions immobilières quelles que soient leurs formes.

Sachant qu'ils ont été exclus de l'opération AADL, les différentes associations représentant les immigrés ont pesé de tout leur poids pour exhorter le gouvernement à aider l'importante communauté à bénéficier d'un logement en Algérie, moyennant une contrepartie en devises.

Une autre mesure, visant à faciliter l'accès au foncier pour les investisseurs nationaux résidant à l'étranger, serait en cours et tout permet maintenant de faciliter cet accès avec des réductions fiscales, notables pour les porteurs de projets

F. A.

RÉFORME DU SYSTÈME PÉNITENTIAIRE

Louh annonce un nouveau projet

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé avant-hier à partir de Koléa que de nouveaux amendements relatifs à la loi portant organisation des établissements pénitentiaires concernant la "semi-liberté" et l'élargissement de l'emploi des détenus seront dévoilés dans les quatre prochains mois.

En marge d'une cérémonie de distinction de 11 détenus lauréats du baccalauréat et du brevet d'enseignement moyen organisée à l'établissement de rééducation de Koléa, Louh a précisé que "l'élargissement de l'emploi des détenus s'inscrit dans le cadre des réformes visant à promouvoir les mécanismes d'aide à la réintégration sociale des détenus".

L'amendement relatif à la semi-liberté au

profit des détenus qui suivent des études permet à ces derniers de bénéficier de la liberté avec "des conditions précises" afin de poursuivre leurs études ou formation en vue de faciliter leur réintégration dans la société.

Qualifiant cette mesure de "très importante" car permettant au détenu d'obtenir un emploi, le ministre a ajouté que des conventions seront conclues avec le ministère de l'Agriculture pour impliquer sous "certaines conditions les détenus dans les opérations de boisement" notamment dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud.

A cette occasion, le ministre a indiqué que le taux de réussite au baccalauréat chez les détenus a atteint 61,73 % et 78,75 % pour le BEM.

Les établissements pénitentiaires ayant

obtenu le taux de réussite le plus élevé au baccalauréat et au BEM sont celui de "Babar" à Khenchela qui est parvenu à un taux de 97,36 % au bac et l'établissement d'El Bouni à Annaba avec 91,59 % au BEM.

Par ailleurs, Louh a nié tout abus au niveau des juges d'instruction dans l'application de la détention provisoire dont le taux ne dépasserait pas 4 % au niveau national, selon les dernières statistiques du ministère de la Justice.

Il a ajouté qu'en comparaison avec les pays avancés et selon les critères reconnus au niveau international, le taux de ce type de détention en Algérie est infime.

La politique adoptée par les juges d'instruction au niveau des cours et tribunaux est "claire" en ce qui concerne la détention provisoire dans le cadre du respect de

la présomption d'innocence, a-t-il encore précisé, indiquant que "la réduction du taux de la détention provisoire constitue un principe ancré dans la politique de réforme de la justice".

Concernant, la question des détenus algériens en Irak, Louh a fait part de solutions juridiques pour régulariser leur situation et ce en collaboration avec l'État irakien.

"Il a été convenu avec l'État irakien que la procédure juridique se fera conformément à la législation irakienne devant les instances compétentes en Irak par le biais du ministère des Affaires étrangères et l'ambassadeur d'Algérie en Irak qui se chargera de la procédure devant les instances compétentes conformément à la loi", a-t-il dit.

L. B.

AUSTÉRITÉ DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Benghebrit rassure

PAR RACIM NIDAL

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé avant-hier à Alger qu'"aucune mesure d'austérité n'est prévue dans le secteur de l'Éducation, dont le caractère social sera préservé par l'État" au cours de la prochaine année scolaire.

"Aucune mesure d'austérité n'est prévue dans le secteur de l'Éducation nationale dont le caractère social sera préservé par l'État algérien", a déclaré Benghebrit à la presse, en marge de la cérémonie de clôture de la session

de printemps du Conseil de la nation, en réponse à une question sur l'application ou non de mesures d'austérité dans le secteur lors de la prochaine année scolaire.

"Le caractère social du secteur de l'Éducation ne connaîtra aucun changement et l'État continuera à aider ceux qui rencontrent des difficultés sociales", a assuré la ministre.

Concernant les propositions de suppression des épreuves de langue amazighe et d'éducation islamique au baccalauréat, Mme Benghebrit a indiqué que le débat sur la réforme de l'examen du baccalauréat "se fait en toute lib-

erté et dans la transparence".

Après avoir rappelé que le dialogue et le débat étaient devenus une "tradition" dans le secteur de l'éducation, la ministre a souligné que "le débat autour de la réforme du baccalauréat doit être de haut niveau", estimant que "de nombreux paramètres sont à prendre en compte à la lumière de ce qui s'est passé au cours de cette année scolaire et qui nous impose de nous adapter aux changements survenus dans la société et dans l'école", a-t-elle dit.

R. N.

IL Y A 55 ANS

Des Algériens tués à Metz par des parachutistes français

Il y a 55 ans, la ville de Metz en France était le théâtre de représailles sanglantes par des parachutistes français contre des Algériens, des représailles qui ont fait 4 morts et 27 blessés.

PAR ROSA CHAQUI

Appelé la "Nuit des Paras", cet événement dramatique s'était déroulé dans la nuit du 23 au 24 juillet 1961 à Montigny-lès-Metz puis à Metz qui abritait, depuis quelques semaines, 2.500 parachutistes du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (1^{er} RCP), retirés d'Algérie à la suite du putsch avorté du 21 avril 1961. Quatre-cents "Bérets rouges" déferlent sur la ville et mènent une véritable "chasse à l'homme" à la gare de Metz et dans le quartier du Pontiffroy visant de nombreux émigrés algériens qui y vivaient. A l'origine de cette expédition punitive des paras du 1^{er} RCP, une rixe intervenue dans la soirée du 23 au dancing le Trianon, à Montigny-lès-Metz, qui a opposé une quinzaine de paras à des clients algériens. Outre les nombreuses victimes, un marchand ambulant est molesté et jeté dans la Moselle au pont Saint-Georges. Pour commémorer ce douloureux événement, un collectif de cette ville a été créé le 21 juin dernier, a appris l'APS auprès du collectif qui, afin de faire connaître cette histoire tragique de la guerre de Libération nationale et ses répercussions



Des faits et dates gravés dans la mémoire des Algériens et de toute personne éprise de justice et de liberté.

en Moselle, "largement occultées par les livres d'histoire" et engager un travail de mémoire "indispensable à la vérité et la réconciliation", rendra hommage samedi à la mémoire de ce qui a été appelé la "Nuit des paras" à Metz. Le collectif déposera des gerbes de fleurs devant l'ex-Trianon aujourd'hui le Rouge

et devant le Pont Saint-Georges. Mais au-delà du débat, les membres du collectif demandent la pose de deux stèles à la mémoire des morts : l'une à Metz, l'autre à Montigny. Dans une interview au quotidien local Metz Métropole, le porte-parole du collectif, Yvon Schéleret, a indiqué que le

collectif envisage d'"élargir la question sur l'histoire des immigrés en Lorraine, de rappeler leurs mémoires".

"Faire justice soi-même est tellement ridicule. Il faut faire prendre conscience aux gens qu'il y a des valeurs à défendre : le respect des autres, l'acceptation de la différence, l'interculturalité", a-t-il ajouté. Au programme de samedi après-midi, une conférence sera organisée à l'Hôtel de ville, en présence de l'historien franco-allemand Lucas Hart, historien, qui évoquera ses travaux sur "Les Algériens dans l'espace frontalier de la Lorraine de 1945 à 1962".

La conférence sera suivie par la présentation d'un web-documentaire intitulé *La Nuit des paras*, réalisé par Jean-Baptiste Allemand, avec des témoins de ces événements, sur "La ratonnade massive commise par des parachutistes français à Metz, pendant la Guerre d'Algérie".

Par ailleurs, le collectif a lancé un appel aux témoins de l'époque qui ont vécu ces événements d'une manière ou d'une autre, afin de recueillir leur récit ou tout document (photos, archives sonores, etc.), susceptible de "faire la lumière sur cet épisode local" de la guerre de Libération.

R. C.

AFIN DE SE
CONFORMER À LA
DÉCISION DE JUSTICE

El Khabar annonce ses décisions

Le groupe El Khabar a tenu, avant-hier, son assemblée générale extraordinaire en vue "d'étudier les mesures adéquates pour l'exécution de la décision du tribunal administratif d'Alger (...) du 13 juillet et portant annulation du contrat de cession d'El Khabar à Ness Prod", filiale de Cevital, a indiqué un communiqué de l'entreprise. Parmi les décisions prises à l'issue de cette assemblée générale figure la "prise en compte de la décision du tribunal administratif pour des considérations objectives. Il s'agit notamment de la nécessité de préserver la société et sa stabilité et de rassurer ses journalistes et ses employés", selon la même source. Première conséquence de l'exécution de cette décision, l'annulation de toutes les décisions prises après la transaction. Ainsi, Kamel Djouzi reprend sa fonction et ses prérogatives en tant que directeur général et responsable de la publication d'El Khabar tout comme Ali Djerri qui reprendra son poste en tant que directeur général de KBC, selon la même source. À l'issue de l'assemblée générale, le président du Conseil d'administration, Zahreddine Smati, a été désigné porte-parole officiel du groupe de presse qui met en garde "ceux qui parlent en son nom ou qui lui dictent la manière avec laquelle il devrait exécuter la décision de justice".

R. N.

ORGANISATION DES SERVICES D'AIDE MÉDICALE URGENTE

Une nouvelle loi en 2017

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé avant-hier à Alger, l'élaboration début 2017 d'une nouvelle loi pour la réorganisation et la gestion des services d'aide médicale urgente (Samu). Boudiaf qui présidait une rencontre nationale des services d'aide médicale urgente (Samu), a estimé nécessaire la refonte du cadre réglementaire et organisationnel de ce service sans occulter son actualisation et modernisation à la lumière du prochain découpage sanitaire en fonction des circonscriptions et du projet de loi sur la santé. Evoquant les problèmes que connaît ce service, il a souligné l'importance de son actualisation en vue de l'adapter à l'évolution de la société et du système de la santé en passant de la

logique volontariste à la logique institutionnelle pour pérenniser l'action du Samu.

En vertu du nouveau cadre réglementaire, le Samu deviendra un établissement autonome disposant de ses propres ressources financières et humaines intégré dans l'offre de soins avec des missions spécifiques qui ne doivent être confondues ni avec les soins à domicile ni avec le transport sanitaire.

Cet établissement bénéficiera d'un réseau de communication adapté et spécifique qui lui permettra également de contribuer aux différents programmes de formation et à élargir les capacités de formation en matière de secourisme et de premiers soins, outre son intégration du point de vue médical dans le plan Orsec.

A cette occasion, Soraya Cheraitia, sous-directrice au ministère de la Santé chargée

des urgences médicales, a présenté un exposé détaillé sur les activités du Samu, rappelant que les interventions de cet établissement variaient entre 1 et 27 en fonction la densité de la population de chaque wilaya.

R. E.

POUR CONSPIRATION
ET TRAFIC DE DROGUE

4 personnes placées sous mandat de dépôt

Quatre personnes, dont le président de la chambre de commerce et d'industrie CCI-Seybouse, M.T. S. ont été placées sous mandat de dépôt par le tribunal d'Annaba pour "conspiration, constitution d'association de malfaiteurs et trafic de drogue", a annoncé avant-hier une source judiciaire. Outre le président de la CCI-Seybouse, qui est également élu à l'assemblée populaire communale d'Annaba, le chauffeur du président de la CCI, un policier et un repris de justice impliqué dans plusieurs affaires de trafic de drogue sont poursuivis dans cette affaire, apprend-on de sources concordantes.

L'affaire a été ouverte suite à la plainte pour conspiration déposée par le directeur de rédaction de la publication Essari, membre de l'assemblée populaire de wilaya d'Annaba, arrêté par un policier pour possession de drogue, puis relâché après enquête. L'enquête est également en cours avec l'audition de certains présumés complices dans cette affaire.

R. N.

LIVRETS HADJ 2016

Les détenteurs invités à déposer leurs dossiers de demande de visa

Les citoyens, détenteurs d'un livret Hadj 2016, doivent se rapprocher obligatoirement du siège de daïra et circonscriptions administratives du lieu de résidence ou auprès des agences de tourisme et voyage agréées pour le dépôt du dossier relatif à la demande de visa spécial Hadj 2016, a indiqué le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. "Dans le cadre des mesures de facilitation, le ministère des l'Intérieur et des Collectivités locales porte à la connaissance des citoyens détenteurs d'un livret

Hadj 2016, de se rapprocher obligatoirement du siège de daïra et circonscriptions administratives du lieu de résidence ou auprès des agences de tourisme et voyage agréées, au titre de la campagne pèlerinage 2016, pour le dépôt du dossier relatif à la demande de visa spécial Hadj 2016", précise la même source.

"Les daïras et circonscriptions administratives du lieu de résidence ou les agences concernées selon le cas se chargeront de contacter chaque citoyen concerné après l'obtention du visa spécial Hadj", conclut le communiqué. R. N.

RESSOURCES HYDRAULIQUES

L'ADE envisage d'améliorer le service public de l'eau

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a appelé les responsables locaux de l'Algérienne des Eaux (ADE) à améliorer le service public de l'eau en les interpellant sur la mauvaise gestion de la distribution de cette ressource et le recouvrement des créances.

Nous "sommes devant une situation très négative", a déclaré le ministre lors d'une rencontre avec les directeurs de zones et d'unités de l'ADE, après avoir évoqué des points négatifs constatés sur le terrain.

Parmi ces points "noirs et cruciaux", il a cité les lenteurs dans la résolution des problèmes liés à la distribution, notamment les fuites d'eau dans les réseaux d'alimentation ainsi que le manque de contrôle essentiellement au niveau des branchements illicites. Il a souligné, à ce titre que la réhabilitation et le renforcement du service de l'eau est une question fondamentale et les structures créées pour gérer cette ressource, dont l'ADE, doivent être performantes et dotées d'une bonne gouvernance.

"Si ces petits problèmes ne sont pas pris en compte à temps cela va donner une mauvaise appréciation de la conduite de notre secteur. Il est hors de question que cette situation continue", a-t-il dit.

Le ministre a estimé que ces insuffisances ne correspondaient pas aux efforts consentis par l'Etat durant les 15 dernières années pour mobiliser la ressource hydrique.

Après avoir vécu un stress hydrique critique durant la fin des années 1990, l'Algérie a décidé à partir de 2000 de mettre le paquet pour construire des infrastructures en vue de



mobiliser le maximum de ressources. Une enveloppe de 50 milliards de dollars a été consacrée au secteur de l'eau avec la mise en service de 31 barrages, alors que 9 sont en réalisation. Ces investissements ont aussi porté sur la réalisation de 250.000 réservoirs et la mise en place de 130.000 kilomètres de réseau ainsi qu'une centaine de stations de traitement et de pompage et 13 stations de dessalement d'eau de mer.

"Il faut que l'impact de ces efforts soit visible au robinet", a-t-il dit, en insistant sur la problématique des fuites d'eau à laquelle l'ADE devrait désormais consacrer plus de moyens *"quitte à puiser dans le budget consacré à la réalisation des sièges administratifs"*.

Il a révélé, dans ce contexte, que son secteur allait créer une commission de daïra et une commission de wilaya qui seront chargées essentiellement de visiter les infrastructures *"allant du barrage jusqu'au robinet"* dont la

mission principale est le contrôle du réseau et des équipements.

Le ministre a demandé aux responsables de *"sortir de leur bureaux"* et aller vers le citoyen et être à son écoute.

"Le retour au service de l'eau veut dire aussi être en lien avec le citoyen et se déplacer vers lui. Revenez à la proximité de vos missions", a insisté le ministre. M. Ouali a suggéré aussi de ces responsables locaux de redéployer tous les moyens pour effectuer des contrôles sur les conduites et des interventions sur les réseaux.

"Il faut que le service de l'eau soit visible sur le terrain et que les citoyens vous voient sur le terrain", a-t-il dit. Le ministre a interpellé aussi certains responsables locaux sur des projets attribués, mais non pas démarrés sur le terrain laissant des populations sans eaux pendant longtemps. Il a révélé, dans ce contexte, qu'il allait créer une commission sectorielle chargée du suivi des

programmes de développement.

M. Ouali a suggéré aussi des responsables centraux d'établir des contrats de performances en vue d'évaluer la réalisation des objectifs notamment concernant le problème des fuites d'eau et le recouvrement des créances. *"Nous sommes arrivés à cette situation parce que l'entreprise n'a pas de contrats de performance",* estime-t-il. Concernant le recouvrement des créances, le ministre a demandé aux responsables de l'ADE d'aider les ménages moyens qui font partie de la première catégorie de consommateurs et de *"taxer"* les gros consommateurs, c'est-à-dire ceux de la deuxième et troisième catégorie. *"Nous allons mettre en place plus tard un dispositif juridique pour payer les taxes aux grands consommateurs d'eau comme les hôtels et les unités industrielles qui font des forages sans payer de taxe",* a-t-il promis.

R. E.

COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

Création d'un club d'affaires pour le développement du partenariat

Un club d'affaires algéro-italien a été créé par des hommes d'affaires des deux pays sur l'initiative du Forum des chefs d'entreprises (FCE), visant à dynamiser le partenariat entre les opérateurs économiques algériens et italiens.

A l'issue de l'Assemblée générale constitutive de ce club, le président du FCE, Ali Haddad, a indiqué que cette initiative visait à renforcer les relations économiques, notamment le partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays.

Rappelant que l'Italie possède plus de 3 millions de PME-PMI, M. Haddad a considéré que cela pourrait être *"un modèle à suivre"* pour l'Algérie.

Elue présidente de ce club pour une durée d'une année, Mme Ferrero Graziella, qui dirige depuis une trentaine d'années trois entreprises algéro-italiennes, a souligné que les priorités de cette nouvelle structure était de faire connaître davantage les entreprises algériennes et italiennes entre elles dans le but de renforcer le partenariat.

Pour sa part, l'ambassadeur d'Italie à Alger, Michelle Giacomelli, s'est réjoui de la création de ce club d'affaires, estimant qu'il devrait dynamiser les relations économiques *"déjà excellentes"* entre l'Algérie et l'Italie en multipliant les partenariats et les investissements.

Pour rappel, en 2015, l'Italie était le deuxième client de l'Algérie avec des exportations algériennes de 6,1 milliards de dollars, et le troisième fournisseur du pays avec des importations algériennes de 4,8 milliards de dollars.

Observant que les échanges commerciaux entre les deux pays sont déjà à un niveau *"très important"*, M. Giacomelli a souhaité que les opérateurs économiques devraient développer le partenariat et les investissements afin *"de profiter des opportunités d'affaires qui existent dans différents domaines d'activités"*.

S'agissant des secteurs ciblés par les opérateurs italiens, l'ambassadeur a cité en priorité l'agroalimentaire, le tourisme et la mécanique.

R. E.

EL-BAYADH

124.000 ha retenus pour la concession agricole

Une superficie de plus de 124.000 hectares, répartis entre 53 périmètres agricoles, a été retenue dans la wilaya d'El-Bayadh dans le cadre de la concession agricole, ont indiqué les responsables locaux du secteur.

L'opération a connu un avancement sensible cette année en suscitant l'intérêt de près de 230 investisseurs privés, intéressés par les segments de la céréali-culture, les cultures fourragères, l'arboriculture fruitière et l'élevage, et dont la majorité a obtenu le titre de présélection, en attendant l'établissement des titres de concession.

Les jeunes se sont vus, dans le cadre de cette opération, accorder chacun des superficies de 10 hectares extensibles en fonction du sérieux du promoteur, lequel bénéficiera aussi du soutien de l'État en matière de réalisation de certains projets d'appui.

Ce soutien concerne, a-t-il expliqué, la réalisation notamment de forage d'irrigation, l'ouverture de pistes d'accès agricole et l'électrification rurale.

Les autorités locales comptent beaucoup sur le développement du programme de la concession agricole susceptible d'ouvrir de larges perspectives en matière de création de richesse et d'emplois au profit des régions et communes ciblées, en plus de la contribution à la lutte contre le phénomène de la désertification et la mise en valeur d'importantes superficies des terres step-piques et semi-arides.

ADRAR

Le centre de toxicomanie a accueilli 80 personnes

Quatre-vingt toxicomanes sont pris en charge cette année par le centre intermédiaire de soins de la toxicomanie d'Adrar, selon les responsables du centre.

Le centre en question a relevé un inquiétant indicateur d'accroissement de toxicomanes en milieu de jeunes, y compris chez les filles bien que leur taux ne dépasse pas les 20 % du nombre total.

La journée mondiale de lutte contre la toxicomanie a été marquée, dans la wilaya d'Adrar, par l'organisation, à la faveur d'un programme arrêté par l'office des établissements de jeunes (Odej) et d'autres instances et associations, d'une série d'activités mettant en garde contre ce fléau, ainsi que des communications sur le thème animées par des psychologues et cadres des structures juvéniles et des services sécuritaires.

Les services de la sûreté nationale ont relevé depuis le début de cette année 31 affaires liées à la lutte contre les stupéfiants, ayant donné lieu à la saisie de 9,1 kg de drogues et 4.821 comprimés de psychotropes, ainsi que l'arrestation de 44 individus impliqués, dont 32 ont été mis en détention provisoire.

APS

OUARGLA, FINANCEMENT DE PROJETS AGRICOLES

Une étude menée par la Banque de développement local

Une étude est menée par la BDL sur la situation du secteur agricole dans la région, avant de passer à l'étape suivante de prise d'une décision finale concernant le financement de projets agricoles dans la région.

PAR BOUZIANE MEHDI

La Banque de développement local (BDL), dans la wilaya de Ouargla, est prête à financer des projets agricoles. C'est ce qu'a affirmé le Président-directeur général de cette institution financière, Mohamed Krim. "Ayant consenti de nombreux crédits pour le financement de projets d'investissement dans l'Industrie et les services, la banque est aujourd'hui prête à financer des projets d'investissement dans le domaine de l'agriculture", a assuré le même responsable, lors d'une rencontre avec des opérateurs économiques locaux. Selon l'APS, Mohamed Krim a, dans ce cadre, instruit le directeur régional de la BDL de "procéder à la mise en place d'une étude sur la situation du secteur agricole dans la région, avant de passer à l'étape suivante de prise d'une décision finale concernant le financement de projets agricoles dans la



région". Le P-dg de la BDL a, sur un autre registre, indiqué que l'institution qu'il représente, "connue pour ses prestations modernes", s'oriente vers la numérisation prochaine de ses opérations, avec la mise en place, dès février 2017, d'un système de gestion permettant au client de gérer systématiquement ses opérations bancaires, notamment les retraits, de n'importe quelle agence du réseau BDL à échelle nationale. Facilitant "les opérations du client, ce système électronique rapprochera davantage celui-ci de sa banque, en plus de permettre des opérations avec sa banque depuis son domicile", a précisé M. Krim, qui a saisi l'opportunité de cette rencontre pour présenter un exposé succinct sur l'évolution de la BDL, dont le chiffre d'affaires

est passé de 16 milliards de dinars en 1944 à 36 milliards de dinars aujourd'hui.

Avec 18 directions régionales et 152 agences, le réseau de la BDL gère un portefeuille constitué à 20 % d'institutions publiques, et à 80 % d'entreprises privées, dont 24 % de jeunes ayant monté des projets d'investissement via les dispositifs de soutien mis en place par l'État.

Dans la matinée, le P-dg de la BDL avait inauguré le siège de la direction régionale de la BDL à Ouargla, dont il a visité les différentes structures, il s'y est enquis des conditions de travail. Cette direction régionale coiffe six agences implantées à Ouargla, Tougourt, Hassi-Messaoud, Tamanrasset, Illizi et El-Oued.

B. M.

MEDEA, ECOLE CORANIQUE ZOUBIRIA

Absence d'un plan de préservation

L'école coranique "Zoubiria", située dans la vieille ville de Médéa, tombe petit à petit en ruines, faute d'un plan de préservation de cet établissement, autrefois haut lieu du savoir qui a vu défiler de grands érudits.

Symbole du savoir et de la discipline, l'école se distinguait par sa rigueur et la qualité de son encadrement. Un signe distinctif qui lui a valu une aura sans précédent, aussi bien durant la période coloniale que celle des premières années de l'indépendance, avant que ce centre de rayonnement ne sombre dans l'oubli et commence à décliner lentement mais inéluctablement jusqu'à devenir un tas de ruines.

Selon la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, dont dépend cette structure, une proposition d'inscription d'une opération de réhabilitation de l'école a été introduite auprès de la tutelle.

L'école Zoubiria figure parmi plusieurs écoles et lieux de culte, de valeurs historiques et patrimoniales indéniables, qui ont été proposés pour bénéficier d'une opération de réhabilitation et de préservation, notamment les structures les plus menacées, a indiqué à l'APS le directeur des Affaires religieuses, Hamza Laouaredj.

Ce responsable reconnaît que ce lieu du savoir, qui avait pignon sur rue à Médéa pendant plusieurs décennies avant de sombrer dans l'oubli, a une grande valeur patrimoniale pour la région, estimant qu'une prise en charge d'urgence de ce lieu s'impose, vu de l'état de vétusté de la bâtisse, vieille de plus de deux siècles.

Tout en signalant les limites de l'action de sa direction, il a affirmé que cette dernière ne pourrait intervenir sur ce site qu'une

fois le projet de réhabilitation validé par la tutelle et les crédits de paiement indispensables au financement de l'opération affectés au secteur.

Le plan de préservation de l'ancien noyau urbain de la vieille ville de Médéa, toujours en gestation, pourrait profiter à cette école, une fois cet outil validé par le ministère de la Culture.

L'entrée en vigueur de ce plan de préservation permettra d'inclure, eu égard à la vocation de ce plan, des lieux et des sites représentant une valeur patrimoniale pour la ville ou susceptible de contribuer à la promotion, touristique ou culturelle. L'idée de création de cette école, qui ouvrit ses portes aux enfants des quartiers arabes de la ville de Médéa en 1947, est venue de deux amis, Abdelkader Benmelouh et Mhamed Ez-Zoubir, qui conclurent de fonder une école coranique qui assurerait un enseignement aux enfants de la ville.

Benmelouh fait don à son ami d'une partie de l'une de ses résidences, Mhamed Ez-Zoubir, encouragé par le geste de son ami, décida d'acquérir par ses propres moyens l'autre partie de la bâtisse, qu'il équiperait de bureaux et de mobilier scolaire.

L'avènement de cet établissement éducatif allait renforcer le réseau d'enseignement au niveau de l'ancien noyau urbain de la ville de Médéa où se concentrait l'essentiel des habitants de la ville, qui comptait deux importantes écoles coraniques, l'une à Sidi-Sahraoui et l'autre à Sidi-Slimane. "Zoubiria" se dota d'un conseil d'administration composé de douze membres, parmi lesquels figuraient les érudits et réformateurs, les cheikhs Mustapha

Fekhar, Fodhil Skander et Bendali Braham.

Le conseil d'administration de l'école fera appel aux meilleurs professeurs et enseignants de l'époque.

Des enseignants, tels que El-Hadj Hamdi Ahmed, le poète de la wilaya IV historique durant la révolution, El-Mahdi Benhdjar, Mohamed Seghir Benhafri, Abdelkader Benmouloud, Mohamed Beldjebas et Mhamed Mazighi, assurent, durant les glorieuses années de l'école, l'éducation et la formation de centaines d'enfants, qui vont, à l'indépendance palier le vide laissé par les colons dans les différents services administratifs ou techniques. Forte d'une notoriété méritée, l'école continua pendant de longues années à accueillir des élèves (filles et garçons) issus de tous les quartiers de la ville. Un problème de surcharge va emmener, dès 1958, les responsables de l'établissement à opter pour l'ouverture d'une annexe qui permettra de réduire la tension grandissante sur l'école mère.

Pour réunir l'argent nécessaire, il est fait appel au soutien du Front de libération nationale (FLN), dont les responsables vont réussir à réunir la somme indispensable pour l'acquisition d'un bien immobilier qui servira à l'aménagement de cette annexe. L'école Zoubiria risque, aujourd'hui de se effondrer à tout instant, vu l'état de dégradation avancée de la bâtisse. Si rien n'est entrepris dans le but de sauver ce pan de la mémoire locale, il ne subsistera de l'école que le nom et un vague souvenir d'une époque où l'existence d'un tel établissement relevait du grand défi.

APS

SOUK-AHRAS, FORMATION PROFESSIONNELLE

Le secteur agricole renforcé par les nouveaux diplômés



Le secteur agricole s'est renforcé, à Souk-Ahras, par un nombre élevé de stagiaires diplômés des centres de formation professionnelle dans divers disciplines agricoles, a indiqué le directeur du secteur, Lazhar Boudraâ.

PAR BOUZIANE MEHDI

Connue par l'élevage bovin et l'arboriculture, la région a favorisé la diversification des spécialités offertes, dans le domaine de la formation professionnelle a précisé le responsable à l'APS. En marge d'une cérémonie de récompense de 38 stagiaires major de promotion, en présence du wali

Abdelghani Filali, Lazhar Boudraâ a rappelé que le nombre de stagiaires inscrits dans des filières agricoles a considérablement augmenté pour atteindre actuellement 1.237 apprenants contre 598 stagiaires au cours des années précédentes, soulignant, dans le même contexte, que d'autres spécialités ont été introduites citant entre autres, l'élevage avicole, la production de l'huile d'olive, la réparation mécanique des engins agricoles, la formation d'ouvriers de pépinière et la spécialité de gestion du stockage notamment. Par ailleurs, le directeur du secteur a indiqué que les diplômés de la filière du bâtiment et des travaux publics représentent 15 % du nombre total des stagiaires, alors que les filières de l'artisanat traditionnel et l'artisanat des services totalisent 20 % de l'ensemble des apprenants.

Concernant les infrastructures du secteur, la wilaya de Souk Ahras s'est renforcée, par un centre de formation professionnelle dans la commune de Lehada ainsi qu'une annexe de formation professionnelle à Oued-El-Kebrit, ce qui augmentera la capacité d'accueil à 3 925 stagiaires.

Le wali a déclaré que les travaux de réalisation de trois instituts de formation professionnelles sont en cours, à Sedrata, M'daourouch et Souk-Ahras, ainsi qu'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage à la commune de Zaâroura portant, de la sorte, le nombre d'infrastructures dans cette wilaya, au terme des travaux, à 23 établissements d'une capacité d'accueil globale de 5.375 postes pédagogiques.

B. M.

BECHAR, CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES ET D'ANALYSES
POUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Une étude pour la délimitation des zones pastorales

Une étude pour la délimitation des zones pastorales dans la wilaya de Bechar est lancée par le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement, a annoncé la direction locale des services agricoles. Cette étude, préconisée par le commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes, et qui fait défaut à la région, permettra une meilleure connaissance des zones pastorales et parcours à travers les 21 communes de la wilaya, dans le but de développer des activités pastorales et, au-delà, l'élevage des différentes espèces de cheptel et la protection de la biodiversité.

Par cette étude qui sera finalisée avant la fin de l'année en cours, il sera possible, en plus de la délimitation des régions et zones pastorales, d'organiser conséquemment toutes les activités pastorales à travers le territoire de la wilaya. Outre cette opération, une superficie de 50.000 hectares est classée dans des zones protégées, dans le but de préserver le couvert végétal dans les communes d'Abadla (10.000 ha) et Béchar (20.000 ha), dans la zone d'Erg-Farradj (10.000 ha) et dans la région de Béni-Ounif (10.000 ha). Cette étude constituera un instrument de travail efficace en matière de planification à l'avenir des activités

agro-pastorales au niveau de la wilaya, et facilitera la mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux, ce qui encouragera le développement de l'élevage et facilitera les missions et travaux des services de la DSA, spécialement ceux de l'inspection vétérinaire. L'on attend, par ailleurs, les résultats du recensement en cours des éleveurs et du cheptel à travers la wilaya, sachant que ces trois dernières années le cheptel de la wilaya était composé de quelque 2.038 têtes de bovins, 215.560 ovins, 111.315 caprins et 24.553 camélidés, détenus par plus de 1.200 éleveurs.

APS

NAÂMA

Des carpes mortes sur les berges du barrage de Tiout

Un certain nombre de carpes ont été retrouvées mortes sur les berges du barrage de Tiout, sis à l'entrée est de la commune éponyme, a indiqué la direction locale de l'environnement.

Une commission d'enquête, composée de représentants de la station de contrôle de l'environnement, de la conservation des forêts, et des directions de l'environnement et des ressources en eau, ainsi que ceux de la commune, a été dépêchée sur les lieux pour déterminer les causes de cette mort subite de cette ressource halieutique.

Selon une ingénieure de la station de contrôle de l'environnement, la mort subite de ces carpes pourrait être liée à une asphyxie par manque d'oxygène au niveau du barrage, du fait de la réduction de ses eaux conséquemment à leur surexploitation pour l'irrigation agricole.

Tout en écartant la thèse de la pollution des eaux du barrage, et en se référant aux résultats préliminaires de l'enquête, Fatima Seghir a fait un lien entre la mort de ces carpes, dont le nombre s'est multiplié dans le barrage grâce aux opérations d'ensemencement, et le tarissement des eaux à certains points du barrage et un entassement des boues et du sable.

Dans le but de remédier à la situation d'assèchement de certaines parties du barrage, la direction de l'environnement a, dans rapport succinct adressé aux services de la wilaya, suggéré la mise en place d'un système solaire pour l'exploitation des eaux d'un forage agricole profond réalisé dans la région de Tiout dans le cadre d'un partenariat avec l'union européenne, afin d'atténuer la pression sur les eaux du barrage.

L'oued de Tiout avait déjà enregistré la mort subite de poissons il y a trois ans, ainsi qu'au lendemain des inondations qu'a connues la région en 2008, et une enquête écologique avait indiqué que la situation ne poussait pas à l'inquiétude et suggéré la mobilisation de nouvelles ressources d'irrigation des oasis de Tiout pour préserver les cours d'eau et les conditions favorables à la vie des poissons.

OUM EL-BOUAGHI

Coupeure d'électricité pour 10.000 abonnés

La société de distribution d'électricité et du gaz SDE-Oum El-Bouaghi a procédé à la coupeure de la fourniture d'électricité pour 10.000 abonnés en défaut de paiement redevables au total de 130.000 millions DA.

Ces coupures ont été entamées depuis le 14 mai dernier et concernent des abonnés des deux dairas de Aïn-Fakroun et Aïn-M'lila, selon un communiqué de SDE-Oum El-Bouaghi qui précise que 87 coupures sur les 100 effectuées ont été réalisées dans la commune d'Aïn-Fakroun. Les 29 communes de cette wilaya sont redevables à la société de distribution d'électricité et du gaz de 101 millions DA et les administrations et établissements publics de 276 millions DA, indique le communiqué qui note que 78 brigades ont été mobilisées pour les recouvrements dont le montant total n'a pas dépassé les 178 millions DA.

APS

TURQUIE

L'UE suit "de très près" l'application de l'état d'urgence

L'Union européenne a déclaré suivre "de très près et avec inquiétude" l'application de l'état d'urgence décrété en Turquie à la suite du coup d'Etat manqué du 15 juillet, après lequel Ankara a lancé une gigantesque purge.

Alors que la Turquie venait de vivre sa première journée en état d'urgence depuis 15 ans, la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini, et le commissaire européen à l'Elargissement, Johannes Hahn, ont exprimé dans la soirée de jeudi la préoccupation de Bruxelles. "Nous suivons les développements concernant l'état d'urgence que la Turquie a déclaré après la tentative de coup d'Etat, que l'UE a condamné, de très près et avec inquiétude", ont déclaré dans un communiqué commun les deux responsables européens. L'entrée en vigueur de l'état d'urgence est survenue "dans la foulée des récentes décisions inacceptables concernant l'enseignement, la justice et les médias", ont-ils souligné.

L'UE appelle, donc, une nouvelle fois les autorités turques "à respecter en toutes circonstances l'état de droit, les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, y compris le droit de chacun à un procès équitable".

L'appel de l'UE est intervenu alors que la vaste purge déclenchée par le président Recep Tayyip Erdogan après l'échec du coup d'Etat militaire contre lui continuait à plein régime, suscitant l'inquiétude dans plusieurs capitales occidentales. Berlin a encore appelé jeudi Ankara à respecter "la juste mesure des choses".

Près de 60.000 personnes, notamment des militaires, des juges ou des pro-



fesseurs, ont été arrêtées, suspendues ou limogées, selon un comptage de l'AFP. Jusqu'à présent, 10.410 personnes ont été placées en garde à vue et 4.060 ont été mises en détention, a indiqué M. Erdogan lors d'une brève allocution à Ankara dans les premières heures de vendredi. L'état d'urgence n'a pas empêché les Turcs de descendre en masse dans la rue, à l'appel du président. Munies de flambeaux et de drapeaux, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées dans la nuit de jeudi à vendredi sur le pont du Bosphore, qui relie les deux parties d'Istanbul, avec des pancartes proclamant "Nous veillons pour la patrie", a constaté une journaliste de l'AFP.

"J'appelle le peuple héroïque qui a réussi à mettre en échec le coup d'Etat militaire à poursuivre la veille pour la démocratie sur les places publiques jusqu'à ce que notre pays soit définitivement sorti de cette période difficile", a lancé M. Erdogan dans son allocution télévisée.

"Notre gouvernement et nos forces de

sécurité poursuivent les opérations avec détermination et succès", a-t-il assuré.

Selon un bilan révisé communiqué par le gouvernement turc, le putsch a fait 265 morts parmi lesquels 24 mutins dans la nuit dramatique du 15 au 16 juillet. L'état d'urgence a été instauré pour trois mois et prévoit notamment des restrictions aux libertés de manifester ou de circuler.

Traîtres terroristes

Sous l'état d'urgence, la Turquie va déroger à la Convention européenne des droits de l'homme, a déclaré le porte-parole du gouvernement, Numan Kurtulmus.

Cet article reconnaît aux gouvernements, "dans des circonstances exceptionnelles", la faculté de déroger, "de manière temporaire, limitée et contrôlée", à certains droits et libertés garantis par la CEDH.

Cette dérogation prémunit donc la Turquie contre d'éventuelles condamnations de la CEDH alors que des purges sont en cours dans l'armée, la justice, la

magistrature, les médias et l'enseignement. Malgré les restrictions au droit de manifester prévues par l'état d'urgence, de nombreux Turcs ont reçu un texto de "R.T.Erdogan" les appelant à continuer de descendre dans la rue et à poursuivre "la résistance héroïque" contre les "traîtres terroristes".

Une expression faisant référence aux partisans du prédicateur exilé aux Etats-Unis Fethullah Gülen, accusés d'avoir noyauté l'Etat et fomenté le putsch.

Un porte-parole du parti AKP au pouvoir, Yasin Aktay, a qualifié jeudi soir le puissant réseau d'écoles, entreprises et ONG du prédicateur septuagénaire de "structure clandestine et ésotérique (...) qui retourne les fils contre leur père".

Ankara demande à la justice américaine de lui remettre M. Gülen, affirmant avoir transmis à Washington des preuves de son implication, qui n'ont toujours pas été rendues publiques.

Humiliés et brutalisés

Lors de son allocution de vendredi, M. Erdogan a proclamé le 15 juillet "jour de commémoration des martyrs" tombés lors du putsch avorté.

"Les générations à venir n'oublieront jamais tous les civils, policiers et soldats héros de la résistance démocratique du 15 juillet", a-t-il déclaré.

Traitement diamétralement opposé pour les putschistes présumés: des figures emblématiques de l'armée arrêtées sont désormais présentées comme des traîtres, exhibées devant les médias d'Etat, humiliées et probablement brutalisées.

Mais Ankara assure toujours ignorer qui a été sur le terrain le grand organisateur du coup d'Etat. "On ne sait pas. Ce n'est pas clair", a dit M. Kurtulmus à des journalistes étrangers. "Il y a tant de noms dans les dossiers, tant de personnes de niveau moyen et élevé".

PAKISTAN

L'Etat veut durcir ses lois contre les crimes d'honneur et les viols

Le Pakistan, secoué le week-end dernier par un nouveau crime dit d'honneur contre une célèbre starlette, s'apprête à revoir et durcir sa législation contre ces meurtres et contre les viols, a indiqué jeudi un ministre.

Un comité composé de membres des deux chambres du Parlement a adopté à l'unanimité le même jour des amendements aux lois existantes contre les crimes d'honneur et les viols, qui pourraient être votés dans les prochaines semaines. Nous avons comblé toutes les lacunes dans la législation anticrimes d'honneur, qui sera soumise au vote lors d'une séance conjointe du Parlement bientôt, a déclaré le ministre de la Justice Zahid Hamid, qui présidait ce comité.

Le parti du Premier ministre Nawaz Sharif, le PML-N, dispose d'une large majorité à la chambre basse du

Parlement, et les textes semblent disposer de suffisamment de soutien de la part des partis d'opposition pour emporter aussi le feu vert du Sénat. Des centaines de femmes sont tuées chaque année au Pakistan par des proches sous prétexte qu'elles auraient bafoué l'honneur familial.

Une disposition controversée du droit islamique en vigueur au Pakistan prévoit que les hommes tuant des femmes de leur famille peuvent échapper à toute condamnation si les proches leur pardonnent en échange du versement d'une somme compensatoire. Ce trou noir législatif est fréquemment dénoncé dans le pays et accusé d'encourager ces crimes.

Le débat a été relancé cette semaine après le meurtre vendredi dernier d'une jeune starlette en vogue sur les réseaux sociaux, Qandeel Baloch, étranglée par

son frère, qui a déclaré avoir agi au nom de l'honneur de la famille. Selon M. Hamid, la nouvelle loi ne permettrait aux proches de la victime de pardonner son agresseur qu'en cas de condamnation à la peine capitale, mais ce dernier devrait quoiqu'il arrive purger douze ans et demi de prison.

Quant au projet de loi sur le viol, il contient pour la première fois une disposition sur la conduite de tests ADN sur la victime présumée et sur l'agresseur, a-t-il dit. Le viol de mineurs, ainsi que celui d'handicapés mentaux ou physiques, serait passible de la peine de mort.

Sughra Imam, une ancienne sénatrice d'opposition à l'origine des amendements initiaux, a estimé qu'aucune loi n'éradiquera entièrement un crime, mais la loi devrait être dissuasive. Les lois sont faites pour inciter à un meilleur comportement.

L'ONG Amnesty International avait appelé cette semaine le Pakistan à mettre un terme à l'impunité, citant des chiffres montrant une forte augmentation du nombre de cas de crimes d'honneur au cours des trois dernières années. Human Rights Watch (HRW) a de son côté salué le projet d'amendement, tout en notant que des écueils l'attendent en raison de la résistance des milieux islamistes conservateurs. La mort de Qandeel Baloch pourrait s'avérer un tournant. Si la loi est totalement réformée, cela sera la fin d'un système dans lequel la vie d'une femme peut être vue comme sans valeur dans le système juridique pakistanais. Cela serait un mémorial approprié pour une femme courageuse qui a défié les conventions de son pays et a perdu la vie en conséquence, conclut HRW. Agences

PRÉPARATION DES JO 2016 / ALGÉRIE-GRENADA CE SOIR À 18H30

Dernier test avant Rio

La sélection algérienne olympique de football affrontera ce soir (18h30) le club espagnol du FC Grenada, en match amical préparatif pour les prochains Jeux Olympiques 2016 de Rio de Janeiro.

Page 12



PRÉPARATION DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Victoire du MCA face aux Polonais de Rozwoj Katowice

Le MC Alger (Ligue 1 Mobilis) s'est imposé face au club de Rozwoj Katowice (2e division polonaise de football) sur le score de 1 but à 0 (mi-temps : 0-0), en match amical disputé jeudi à Wisla (Pologne).



Page 13

CHAMPIONNAT ARABE DES U-15 ET U-19

Le niveau du badminton arabe en progrès



Les techniciens arabes ont unanimement reconnu "l'évolution du badminton au niveau arabe", à l'issue de la 5^e édition du Championnat arabe des catégories des U-15 et U-19 (filles et garçons) organisée du 15 au 19 juillet à Alger, "bien qu'un long chemin reste à faire pour rivaliser avec l'élite mondiale de la discipline".

Les participants ont tenu aussi à exprimer leur satisfaction quant aux conditions d'hébergement et d'organisation qui ont prévalu lors de cette 5^e édition, nettement dominée par les badistes algériens lesquels ont raflé la plupart des médailles en vermeil dans les épreuves individuelles et par équipes. "L'absence de l'Egypte à ces toutes ne signifie nullement que le niveau de la compétition était modeste, au contraire, la présence de grandes sélections asiatiques dont la Jordanie, l'Irak, voire le Bahreïn a conféré à cette compétition un niveau appréciable, même si l'Algérie était déçue de ne pas tirer profit de l'avantage du terrain", a souligné l'entraîneur de la sélection algérienne des U19 (garçons), Mohamed Idr Mahlous. Sa collègue des U19 (filles) Nesrine Baya abonde dans le même sens en estimant que "le rendement général des joueurs était excellent, même si la sélection algérienne féminine a trouvé

chez son homologue jordanienne, détentrice du titre en 2015, une forte résistance, alors que le Bahreïn (garçons) et l'Irak (toutes catégories confondues) ont émergé lors du rendez-vous d'Alger".

Le coach irakien Salah Mahdi a reconnu "que la concurrence entre les sélections d'Algérie, d'Irak et du Bahreïn était rude dans les deux catégories d'âge (U15 et U19)", mettant en exergue le triomphe de son équipe dans l'épreuve double mixte des U15.

Et d'ajouter : "Nous avons effectué une excellente préparation en Irak pendant un mois et demi. Nous avons atteint l'objectif de décrocher des médailles dans les trois métaux à Alger. Dieu merci, nous rentrons tranquilles en Irak pour préparer le championnat d'Asie dont le niveau est nettement relevé sur le plan mondial."

Pour sa part, le coach syrien de la sélection jordanienne Youssef Abou El-Mondher a affirmé que "le niveau des jeunes badistes arabes est élevé et n'a rien à envier à celui de leurs aînés, les seniors".

"La prestation des jeunes Algériens et Jordaniens a confirmé le haut niveau de cette discipline pour laquelle ils se sont bien préparés, notamment les Jordaniens qui ont traité d'égal à égal avec leurs homologues algériens", a-t-il ajouté, se félicitant du fait que le Bahreïn se soit illustré en U19 (garçons).

Youssef Abou El-Mondher n'a pas tari d'éloges sur le niveau de la 5^e édition

en déclarant : "Le niveau de l'édition d'Alger est nettement meilleur que celui de la dernière édition de Rabat, marquée par l'absence de nombreux pays ce qui avait influé sur le niveau général de la compétition."

L'entraîneur de la sélection jordanienne a salué "à sa juste valeur le titre individuel de la jeune Doumoû Amro (U19) qui ne constitue pas une surprise, du moment qu'elle fait partie du top 100 à l'échelle mondiale dans sa catégorie d'âge, et qui décroche le titre arabe pour la 2^e fois de rang".

Toutes les délégations présentes au rendez-vous d'Alger ont affiché leur satisfaction quant au bon déroulement de la compétition sur le plan organisationnel, mais surtout sur la proximité du lieu d'hébergement du site de la compétition, où les athlètes n'avaient pas besoin d'utiliser les moyens de transport pour se déplacer à la salle Harcha d'Alger. D'ailleurs, le coach de la Jordanie Abou Modher s'est félicité des conditions d'organisation en disant : "Chapeau bas aux membres de la Fédération algérienne qui ont mis en œuvre toutes les conditions de réussite de ce tournoi". Cinquante-sept badistes (32 garçons et 25 filles) ont participé à cette 5^e édition (15-19 juillet) représentant huit nations : Algérie, Irak, Jordanie, Bahreïn, Liban, Mauritanie, Soudan et Tunisie.

FC BARCELONE

Messi, Neymar et Suarez font fuir les recrues

Le mercato avance et le FC Barcelone peine toujours à dénicher un attaquant prêt à accepter un rôle de bouche-trou derrière Lionel Messi, Neymar et Luis Suarez.

Compter au sein de son effectif trois des meilleurs attaquants du monde constitue évidemment un atout inestimable. Mais la présence de Lionel Messi, Neymar et Luis Suarez dans les rangs du FC Barcelone peut aussi se retourner contre les dirigeants du club en période de transferts. C'est en tout cas le constat que font certains titres de la presse espagnole.

Ben Arfa, Nolito et les autres n'ont pas voulu se sacrifier pour la MSN. Leurs performances, combinées à la volonté des trois hommes de jouer le plus possible, font en effet obstacle à l'arrivée d'un quatrième élément offensif. Ces dernières semaines, Nolito (parti à Manchester City), Hatem Ben Arfa (PSG), Ousmane Dembélé (Borussia Dortmund) et Luciano Vietto (annoncé au FC Séville) ont ainsi décliné les approches du Barça de peur que leur temps de jeu ne se réduise comme peau de chagrin.

Ce scénario pourrait se répéter avec Kevin Gameiro, nouvelle priorité du Barça en attaque, mais qui se verrait plutôt rejoindre l'Atlético Madrid avec l'assurance d'y être mieux considéré. Bref, l'entraîneur catalan Luis Enrique n'a toujours pas trouvé cet attaquant de rechange qu'il espère depuis le départ de Pedro. Lequel avait rejoint Chelsea il y a un an, barré par la MSN...

Neymar flingué à cause de Messi et CR7 !

Neymar, l'attaquant brésilien du FC Barcelone, n'est pas encore à la hauteur des deux stars du football mondial. Même s'il s'en est approché au plus près, en terminant troisième du dernier classement du Ballon d'Or, Neymar ne tient pas la distance face aux deux stars que sont Cristiano Ronaldo et Messi. La preuve la saison passée, après un bon début de saison, le Brésilien a baissé de pied jusqu'à fournir des performances indignes de son potentiel.

Un constat qui agace au plus haut point un certain Zico, légende du football brésilien. Pour l'ancien numéro 10 de la Seleçao, Neymar ne fait pas preuve du sérieux suffisant pour évoluer à un niveau si élevé. "Il doit prendre exemple sur Messi, qui a mûri au fil des années, a expliqué Zico à Jovem Pam avant de poursuivre. Neymar doit s'inspirer et regarder ce que font des professionnels comme Messi et Cristiano Ronaldo. Eux, ils travaillent toute l'année, même pendant les jours de fête où on ne les voit pas faire la fête. Ils respectent leurs clubs, leurs contrats. Neymar n'évolue pas aujourd'hui à son niveau."

MONDIAUX-2016 D'ATHLÉTISME

Saïdia en finale du 3.000 m steeple

L'Algérien Ahmed Saïdia Kenzi s'est qualifié pour la finale du 3000m steeple des Mondiaux-2016 d'athlétisme (juniors), jeudi à Bydgoszcz (Pologne) grâce à un chrono de 8:53.98.

Saïdia a pris la 9^e place dans une 2^e série dominée par le Kényan Vincent Kipyegon Ruto (8:37.20), devant l'Éthiopien Kidanemariam Dessie (8:39.05) et le Djiboutien Mohamed Ismail

Ibrahim (8:44.49). Les 8:53.98 de Saïdia (19 ans) lui ont permis de réaliser sa meilleure performance personnelle sur la distance. L'Algérien, qui a dominé la course pendant plus de 3

minutes avant de regresser dans le classement, disputera sa finale dimanche, dernier jour de compétition, à partir de 15h20 algériennes.

FIOFA

Un rendez-vous incontournable

Le Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), dont la 9^e édition a été ouverte hier, continue de préserver la place qu'il s'est frayée "comme rendez-vous fidèle et incontournable du cinéma arabe".

Oran, ville méditerranéenne constituant, à travers l'histoire, un carrefour des cultures du monde, œuvre à devenir la capitale de ce rendez-vous annuel pour développer le septième art et le propulser vers des horizons prometteurs, encourager la production cinématographique arabe et offrir l'opportunité aux jeunes cinéastes arabes d'étaler leurs dons et leur savoir-faire.

Depuis la création en 2007 du premier festival consacré exclusivement aux films arabes, cette manifestation culturelle a constamment drainé de grandes figures du cinéma arabe pour participer par leurs œuvres cinématographiques et parmi les jurys et pour être honorés.

Parmi ces grandes figures, Mahmoud Yacine, Mahmoud Abd El-Aziz, Hussein Fahmi, Yousra, Doureid Laham, Susan Najm al-Din et d'autres de Tunisie, du Maroc, du Liban et autres pays arabes qui font la fierté du cinéma arabe.

La compétition de ce festival, suivie de près par la presse arabe et internationale, se limite à trois catégories : les longs métrages, les courts métrages et les films documentaires.

Cette manifestation accorde une grande importance au cinéma "invité". Les éditions précédentes consacraient un zoom au cinéma d'un pays arabe, à l'instar de la 3^e édition en 2009 qui avait accueilli le cinéma palestinien à travers la mise en exergue de la résistance contre l'occupant sioniste.

Le FIOFA tente de profiter de toutes les opportunités pour le développement du

cinéma arabe, notamment à travers l'organisation de colloques et de forums en marge du programme de compétition, traitant des différentes questions du 7^e art.

Un colloque sur le "Cinéma et la littérature" a été organisée au cours de la huitième édition. Une rencontre a été dédiée au regretté réalisateur Mustapha El Akkad dans la deuxième édition. Le festival a aussi consacré une grande partie à la créativité cinématographique des jeunes grâce à des ateliers techniques animés par des experts. De nombreuses éditions du FIOFA ont abouti à la naissance de plusieurs projets de production cinématographique mixte à l'issue d'échanges que le rendez-vous d'Oran a rendu possibles.

Dans ce contexte et parmi les projets naissant du festival, le film algéro-tunisien *Les palmiers blessés* produit par Nadia Labidi Charabi (Algérie) et réalisé par le Tunisien Abdelatif Ben Amar. L'idée de ce film a germé lors de la 2^e édition du FIOFA en 2008 et a été couronné lors de la 4^e édition et a décroché le grand prix Ahaggar d'or en 2010.

L'appellation du prix fut ensuite changée en Wihr d'or, en symbole de la ville d'Oran.

Après les événements qu'ont connus de nombreux pays arabes, les sujets abordés dans les œuvres cinématographiques ont connu un grand changement. Les observateurs ont été unanimes à relever que le cinéma arabe ces dernières années a connu un tournant décisif se démarquant des films à caractère commercial tant suivi par le public pour accorder plus d'intérêt aux longs métrages traitant de questions plus profondes.

Le festival a constitué également une occasion pour développer les courts métrages qui attirent de plus en plus de passionnés et de cinophiles, de même que la catégorie des documentaires.

Depuis la sixième édition, le festival a connu une petite instabilité en ce qui concerne la date de son organisation



annuelle. Depuis 2015, les choses sont entrées dans l'ordre.

L'adaptation cinématographique thème d'un atelier à la 9^e édition

Un atelier sur l'adaptation d'œuvres littéraires au cinéma est programmé au profit de sept jeunes réalisateurs et cinéastes algériens, en marge de la 9^e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), qui se tiendra du 22 au 27 juillet, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Cet atelier, organisé en coordination avec l'Institut culturel britannique (British council), sera encadré par le réalisateur et producteur anglais Richard Bracewell, qui a une longue expérience dans le domaine de l'adaptation, ayant travaillé sur un nombre important d'œuvres adaptées au cinéma.

Les sept cinéastes qui suivront l'atelier, travailleront sur des œuvres de William Shakespeare. L'encadreur est un connaisseur dans le domaine, lui qui a adapté plusieurs de ses œuvres en films

dont *"Bill"*, dernier film de ce cinéaste (2015), qui sera projeté pour la première fois en Algérie lors du 9^e FIOFA à l'occasion de la commémoration du 400^e anniversaire de la mort de ce grand homme de lettre.

L'encadreur tentera, durant les cinq jours de l'atelier, d'enseigner l'art et les techniques de l'adaptation des œuvres classiques au cinéma, tout en esquissant une réponse à la problématique de cette session *"Pourquoi adapter des œuvres classiques ?"*.

Cet atelier vise à débattre de l'importance de l'adaptation des œuvres de Shakespeare qui ont inspiré plus de 1.600 films jusqu'à présent, ont souligné les organisateurs.

Richard Bracewell est un réalisateur et producteur britannique né en 1968. Il a, à son compte, plusieurs longs métrages dont *Le gigolo* sorti en 2005, qui a été présenté dans les festivals les plus prestigieux.

Il a, par ailleurs, signé plusieurs films qui ont eu du succès tels que *Cuckoo* et *Stuff the week*.

OPÉRA D'ALGER

L'orchestre symphonique en ouverture

L'orchestre symphonique national (OSN), accompagné d'une pléiade de chanteurs, a animé mercredi soir à Alger un spectacle revisitant tous les genres musicaux algériens à l'occasion de l'ouverture officielle de l'Opéra d'Alger situé dans la commune d'Ouled Fayet (Ouest d'Alger).

Ce spectacle d'ouverture s'est déroulé en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, de membres du gouvernement, de l'ambassadeur de Chine et des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger.

Conduits par le maestro Amine Kouider, une centaine de musiciens et choristes de l'OSN ont accompagné des figures de la musique algérienne à l'in-

star de Lila Boursali, Abbas Righi et Samir Toumi donnant une touche d'harmonie symphonique à des voix et des partitions de la musique andalouse, un brassage très apprécié par le public.

Devant un grand nombre de figures de la culture algérienne, l'OSN a également joué des pièces du répertoire classique universel comme *"Noces de Figaro"* de Wolfgang Amadeus Mozart, *Le lac des cygnes* de Piotr Tchaïkovsky, *La Traviata* de Giuseppe Verdi ou encore un concerto pour piano de Sergueï Rachmaninov majestueusement interprété par la pianiste Louiza Hamadi.

S'exprimant à l'occasion de l'ouverture de l'Opéra d'Alger, le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a indiqué que la réception de cet espace *"inédit en*

Algérie" était le fruit d'une *"vision éclairée du président de la République Abdelaziz Bouteflika"* et de la *"coopération économique, politique et maintenant culturelle"* entre l'Algérie et la Chine.

Ce nouveau *"pôle d'excellence"* conforte, selon Azzeddine Mihoubi, le dernier amendement de la constitution érigeant la culture en *"droit fondamental"* du citoyen mais aussi l'*"intérêt"* de l'Etat algérien pour la culture comme *"levier d'unification nationale et d'émancipation du citoyen"*.

Considérant l'Opéra comme une discipline rassemblant tous les arts, le ministre de la Culture a appelé les artistes algériens à *"dynamiser"* ce nouvel acquis par des œuvres de *"qualité"*, un espace qui accueillera les plus grandes

œuvres universelles, a-t-il ajouté. D'une superficie de 35.000 m² et d'une capacité de 1.400 places, l'Opéra d'Alger, dont la première pierre a été posée en 2012, est un don de la République de Chine d'une valeur de 30 millions d'euros et ce, à l'occasion de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en Chine en 2006.

L'infrastructure, disposant en plus de salles de répétitions et d'ateliers techniques, répond aux exigences universelles d'acoustique et de visibilité. L'établissement Opéra d'Alger, dirigé par Nouredine Saoudi, regroupe en son sein l'Orchestre symphonique national, le Ballet national et l'Ensemble national algérien de musique andalouse.

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA

COMMUNE DE BORDJ EL BAHRI

Avis d'appel d'offres National Restreint

N°:10/2016

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bordj El Bahri lance un avis d'appel d'offres National Restreint pour le projet suivant :

Travaux d'aménagement des trottoirs café chérgui vers B E B centre (1^{ère} tranche).

Les Entreprises intéressées spécialisées dans le domaine Des travaux publics, ayant un certificat de qualification de classification professionnelle activité principale en travaux publics, catégorie 03 et plus, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés du service technique L'APC de Bordj El Bahri contre un paiement de Mille cinq cent Dinars (1.500,00DA) non remboursable auprès du Trésorier inter communal de la commune d'EL MARSA.

Le délai de préparation des offres est de : 21 jours à partir de la première parution dans les journaux quotidiens et le Bomop.

L'offre doit être présentée dans deux enveloppes fermées enveloppe contenant l'offre technique et enveloppe contenant l'offre financière, toutes intégrées dans une enveloppe ne comportant aucune inscription autre que la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE BORDJ EL BAHRI
ET INTITULE DE L'OPERATION/ AVIS D'APPEL

- 1) La première enveloppe doit contenir les documents cités à l'article 11 du cahier des charges (Les Documents à fournir doivent être validés et légalisés)
- 2) La deuxième enveloppe doit contenir les pièces relatives à l'offre financière.

* L'offre financière Comprend :

- La soumission (selon modèle joint au cahier des charges).
- Le bordereau des prix unitaires remplis en chiffres et en lettres dûment signés par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signés par le soumissionnaire.

Chacune de ses enveloppes devra être identifiées par le numéro 1 et 2.

Les soumissionnaires présenteront trois (03) exemplaires de l'offre l'une devant porter la mention ORIGINAL, les deux autres la mention COPIE.

Toute soumission non appuyée des pièces constitutives énumérées dans le cahier des charges est éliminée.

Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées si elles parviennent après la date et l'heure de dépôt des offres : **le cachet de la poste ne fait pas foi.**

Une visite du site est prévue pour tous les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges avant la date de dépôt des offres.

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE BORDJ EL BAHRI

(Service technique)

- * Le Dépôt des offres sera de 08 :00 H matin Jusqu'à 12:00 H.
 - * L'ouverture des plis sera le dernier jour, de délai de préparation des offres à 13 :30 au niveau de siège de L'APC de la commune.
- Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

Midi Libre n° 2840 - Samedi 23 juillet 2016 - Anep - 423 765

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Dans le cadre de l'opération de Solidarité, la direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la Wilaya de Blida lance un AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT en vue de « L'ACQUISITION DE TROUSSEAUX SCOLAIRES ET L'OCTROI D'AIDE AU PROFIT DES ENFANTS HANDICAPES ET ENFANTS NECESSITEUX DE LA WILAYA DE BLIDA ». La prestation, objet de cet avis, est répartie en 02 lots :

Lot n° 01 / fournitures scolaires. Lot n° 02 / Tabliers

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DASS sise à la Cité administrative de la wilaya, BV KRITLI Mokhtar -Blida-. Contre le paiement de 1.000 DA à verser auprès du trésor de Blida, et peuvent soumissionner pour un ou deux lots pour peu qu'ils remplissent les conditions de participation.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A
« n'ouvrir que par la commission d'ouvertures des plis et d'évaluation des offres »
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
« ACQUISITION DE TROUSSEAUX SCOLAIRES ET L'OCTROI D'AIDE AU PROFIT DES ENFANTS HANDICAPES ET ENFANTS NECESSITEUX DE LA WILAYA DE BLIDA »

L'avis d'appel d'offres sera publié dans deux quotidiens nationaux et dans le BOMOP, en langue nationale et en langue étrangère.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE
Cité Administrative De La Wilaya De Blida BV KRITLI Mokhtar, 186 Bureaux, B « A »
-BLIDA-

Les offres doivent contenir :

1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature ; selon le modèle ci-joint
- copie du registre de commerce visé par le CNRC et contenant le code d'activité
- Un extrait du casier judiciaire en cours de validité
- copie du Billet des comptes sociaux année 2015 pour les personnes morales
- une déclaration de probité ; selon le modèle ci-joint
- copie statuts pour les sociétés ;
- Bilans financiers des trois dernières années (2013,2014, 2015) visé par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé et visés par les services des impôts.
- Attestation des références professionnelles (expérience dans le domaine, attestations de bonne exécution), délivrée par un maître d'ouvrage public.
- Un certificat d'origine Algérienne du produit délivré par la chambre du commerce et de l'industrie

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire ; signée et datée selon le modèle joint
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Engagement du délai de livraison.

3- L'offre financière contient :

- Lettre de soumission (renseignée, signée et datée).
- bordereau des prix unitaire (daté et signé)
- Détail estimatif et quantitatif (daté et signé)

La date de dépôt des offres est fixée au quinzième jour avant 12 heures à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le jour ouvrable de la date limite de dépôt des offres au siège de la direction à 14H 00.

La durée de validité des offres est fixée à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois

Midi Libre n° 2840 - Samedi 23 juillet 2016 - Anep - 423 754

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de BLIDA

وزارة السكن والعمران والمدينة
ديوان الترقية والتسيير العقاري
ولاية البليدة

Département Maître d'Ouvrage

دائرة التحكم في إنجاز المشاريع

NIF : 0991 0901 9187 019

Adresse siège sociale : 02 boulevard Mohamed Boudiaf, Blida

Avis N°54/2016

Infructuosité

Conformément aux dispositions des articles 52 alinéa du décret présidentiel n° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la commission d'ouverture et évaluation des offres du 12/06/2016 l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Blida, déclare l'infructuosité de l'avis d'appel offre national N° 44/2016 paru dans les Quotidiens, "الحياة" et "Midi libre" en date du 19/03/2016, portant la Réalisation du RAR des 100 logements publics locatifs à OULED SLAMA, programme RHP 2007, Wilaya de Blida, pour le motif suivant:

- Aucune Offre préqualifiée techniquement.

Midi Libre n° 2840 - Samedi 23 juillet 2016 - Anep 423 735

COUP DE CHALEUR

La chaleur met notre corps à rude épreuve

Fatigue, irritabilité, perte d'appétit, voire crampes, nausées et évanouissements : les mécanismes corporels de lutte contre la chaleur ne sont pas sans contrepartie.

Bien que notre température interne soit de 37 °C, nous avons trop chaud dès que le mercure dépasse 25 °C. Et pour cause: notre corps est une vraie chaudière. Le maintien des fonctions vitales ainsi que les activités physiques et cérébrales nécessitent des réactions chimiques qui dégagent beaucoup de chaleur. L'air extérieur, comme il est plus frais, nous permet normalement d'évacuer une grande partie de cette énergie, un peu comme le système de refroidissement du moteur de votre voiture. Mais lorsque l'air est trop chaud, les échanges thermiques sont moins bons : nous sommes en surchauffe.

Deux mécanismes couplés se mettent alors en œuvre pour augmenter l'efficacité du refroidissement corporel. Le débit sanguin augmente dans les vaisseaux situés le plus en surface. Cela permet d'évacuer la chaleur de l'intérieur du corps vers la surface. Parallèlement, les glandes sudoripares sécrètent un mélange d'eau et de minéraux qui s'écoule par les pores de la peau: la sueur. Ce liquide va évacuer la chaleur superficielle en s'évaporant. Notre corps peut évacuer environ un litre par heure en conditions extrêmes (jusqu'à 2,5 litres pour un marathonien entraîné).

Perte de l'appétit

Cette perte en eau peut provoquer un syndrome de déshydratation associé à différents symptômes tels que des maux de tête, des nausées, voire une dégradation des capacités physiques ou intellectuelles. La sueur évacue



aussi des vitamines et des minéraux. Essentiellement du chlorure de sodium - c'est pour cela que la sueur est salée. Cette baisse de la concentration minérale, notamment en sodium, affecte rapidement notre métabolisme. On se sent faible, un peu « mou ». Ce sentiment d'inconfort peut nous rendre irritable.

Notre cerveau utilise en plus beaucoup de ressources pour maintenir notre température à un niveau qui ne doit pas varier de plus d'une fraction de degré. Cela renforce le sentiment de fatigue générale. Cette sensation est encore aggravée par les troubles du sommeil provoqués par la canicule. En effet, notre cerveau a plus de difficulté à réguler notre température lorsqu'on dort, ce qui le pousse à se réveiller en cas de grosse chaleur.

Nous avons aussi inconsciemment le réflexe d'éviter au maximum les activités qui consomment de l'énergie et nous font monter en température. D'où une certaine léthargie, évidemment, mais aussi la perte de l'appétit. La digestion est une activi-

té qui dégage beaucoup de chaleur et notre cerveau le sait. Cela explique aussi pourquoi l'on se tourne plus volontiers vers les fruits et légumes, plus faciles à digérer que les protéines ou les lipides.

La syncope de chaleur

La dilatation des vaisseaux sanguins périphériques peut quant à elles conduire au gonflement des extrémités (les mains et les pieds). Dans les cas extrêmes, la station debout prolongée peut provoquer une diminution du volume sanguin central (contenu dans la cage thoracique) et amener à une perte de conscience brutale: la syncope de chaleur.

Lorsque le corps n'arrive plus à se refroidir, sa température augmente dangereusement: c'est le coup de chaleur, généralement lié à une hyperthermie dépassant 40 °C, des vomissements et un arrêt de la sudation. Cet état peut vite entraîner des défaillances des reins et du foie ainsi que des troubles de la circulation sanguine. En l'absence de prise en charge médicale immédiate, le

patient risque tout simplement de mourir.

Quel traitement ?

Le traitement doit être le plus précoce possible. Le traitement doit mis en route sur les lieux de la détresse, après avoir prévenu les secours (organisation de la course, secouristes, centre 15, pompiers), un certain nombre de gestes permettant de limiter la gravité du coup de chaleur.

Les premières mesures à prendre sont de soustraire la personne de l'ambiance chaude. Pour cela, il faut le déshabiller, le mettre dans un endroit frais bien ventilé, l'asperger d'eau et le recouvrir de linges mouillés. Un ventilateur pourra être utilisé afin d'améliorer la circulation de l'air.

On pourra également frictionner vigoureusement les bras, les jambes et les pieds afin d'obtenir une vasodilatation des vaisseaux de la peau, ce qui permettra l'évacuation de la chaleur.

Enfin, on pourra utiliser des glaçons en les appliquant au niveau du creux de l'aîne après les avoir enveloppés d'un linge, de manière intermittente afin de ne pas brûler la peau.

Si la victime ne présente pas de troubles de la conscience, on pourra poursuivre la réhydratation à l'aide d'eau pure associée à des liquides sucrés. On pourra éventuellement lui donner du paracétamol mais en aucun cas de l'aspirine.

La prise en charge médicale de l'hyperthermie maligne va consister à poursuivre la réfrigération sur place puis à l'hôpital. Le pronostic étant souvent lié à la durée et à l'importance de l'hyperthermie, celle-ci sera donc combattue de façon active.





Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes. • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : • Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution • Évalue le positionnement de la société sur le marché, • Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, • Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, • Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing • Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée • Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) • Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients • Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, • Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) • Veille à la diffusion des supports d'information, • Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... • Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits • Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes • Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels • Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes • Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, • Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner • Pilote et met en œuvre la politique commerciale • Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services • Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires • Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences • Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... • Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées • Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client • Élabore les stratégies de ventes offensives • Assure la mise en œuvre des techniques de ventes • Met en place un réseau de distribution • Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution • Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire • Développe et suit les grands comptes • Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques • Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs • Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants • Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs	• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures • Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs • Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction • Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : • Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste • 10 ans d'expérience • Sens de communication • Capacité de négociation et de persuasion • Force de persuasion • Rigueur, adaptabilité et mobilité • Compétences managériales • Sens de l'analyse • Raisonnement inductif et déductif • Doté d'esprit positif et créatif • Focalisé sur les résultats • grande résistance à la pression • Capacité de détecter et de gérer les problèmes • Maîtrise du français et de l'outil informatique • Discrétion élevée et intégrité morale Avantages : • LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : • Kouba Référence : emploipartner-1411 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : • Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas • Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs • Coordonner le suivi de la préparation avec différents services • Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports • Etablissement des documents liés au mode de transport • Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise • Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement • Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi • Rapprochement fin de mois avec la comptabilité • Tenue à jour des documents de gestion logistique • Gérer les réclamations clients. Profil : • Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. • 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : • Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : • Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. • Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE. • Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société • Montage et mise en forme du processus HSE • Management et Pilotage du Processus de HSE. • Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. • Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord • Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. • Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE Profil : • Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle • Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. • Expérience minimale 02 ans	• Expérience sur un poste similaire souhaitée • Dynamique • disponible Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : • Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: • Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; • Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. • Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. • Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. • Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. • Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. • Superviser et contrôler la gestion des agences. • Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. • Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de l'entreprise. • Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum • Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives • Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus • Maîtrise parfaite de l'outil informatique • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles • vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public • Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT) Missions : • Rattaché au Responsable HSE • Coordinateur des structures de sûreté interne des agences • Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales • Coordonner les relations de la société de gardiennage • Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances • Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. • Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail • S'assurer de la mise en application des mesures de prévention Compétences : • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum • Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives • Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus • Maîtrise parfaite de l'outil informatique • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. • disponible	Lieu de travail : Alger. Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES Descriptif de poste: • Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis • Commercialiser la prestation transport logistique. • Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers) • Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) • Prospector, développer et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale • Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport • Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division • Veille permanente de la concurrence au niveau local et national • Reporting... Capacités et expérience souhaitées: • Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum • Formation en logistique internationale ou commerce internationale • Au minimum 2 ans d'expérience • Persévérance, bon relationnel • Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. Lieu du travail: • Alger Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploipartner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES Missions: • Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise • Analyse financière régulière. • Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise • Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, • Suivre les facturations, le recouvrement, • Assurer le reporting mensuel/budget, • Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, • Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, • Autoriser le paiement des fournisseurs • Suivi de la gestion des stocks Profil : Expérience requise • Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste • Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée Diplôme requis • Licence en finances Compétences • Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) • Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) • Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques) • Très bonnes connaissances en finances • D'excellentes compétences interpersonnelles • Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité • Aptitude aux présentations fréquentes • Aptitudes à la communication verbale et écrite, • Capacités de définir des priorités et respecter les délais • Très bon sens de l'organisation, • Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement • Excellent niveau dans la résolution des problèmes • Compétences en informatique Lieu de travail principal : • Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploipartner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET
---	---	---	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Cuisine

Gratin de poireaux



Ingédients :

8 poireaux
3 tranches d'escalopes
2 oignons
20 cl de crème liquide
1 œuf
3 c. à soupe d'huile
100 g de fromage râpé
Beurre (pour le moule)

Préparation :

Laver, puis couper les poireaux en rondelles. Peler les oignons, les émincer. Couper les escalopes en lamelles.

Faire chauffer l'huile dans une sauteuse. Quand elle est chaude, faire revenir les poireaux et les oignons 3 minutes à feu vif en remuant. Puis baisser le feu, ajouter un verre d'eau, saler et poivrer. Laisser cuire doucement pendant 15 minutes.

Pendant ce temps, fouetter la crème et l'œuf. Saler et poivrer. Préchauffer le four à 210°.

Beurrer un plat à gratin. Ajouter les escalopes dans la sauteuse, prolonger la cuisson une à deux minutes puis verser la préparation dans le plat à gratin. Verser le mélange crème/œuf par dessus puis recouvrir de fromage râpé.

Enfourner et faire cuire 20 minutes.

Confiture d'oranges

Ingédients :

2 kg d'oranges
2 citrons
750 g de sucre en poudre

Préparation :

Laver et brosser parfaitement les oranges et les citrons.

Prélever les zestes des citrons et des oranges.

Presser les citrons et les oranges. Enfermer les pépins dans un carré de tissu, nouer avec une ficelle.

Mettre dans une bassine les jus des citrons et des oranges, les zestes des citrons et des oranges et le tissu contenant les pépins, le sucre, porter à ébullition et laisser réduire pendant 2 heures en remuant régulièrement, vérifier la cuisson en posant une goutte de confiture sur une assiette, la goutte doit se figer.

Enlever le tissu de pépins en pressant bien pour extraire la pectine contenue dans les pépins.

Verser la confiture chaude dans des pots stérilisés. Laisser refroidir. Conserver les pots dans un endroit frais et sec.



CHRONOBIOLOGIE

Remettre les pendules à l'heure

Le souper

Le souper (entre 17 h et 20 h, selon les habitudes et les climats) doit être léger et le moins gras possible, ce qui favorise un bon sommeil.

La nuit, le corps vit au ralenti (en baisse : métabolisme, hormones, sécrétions digestives, digestion, température corporelle). A ce moment de la journée, la baisse d'activité et l'excès alimentaire sont favorables à la prise de poids.

Les biorythmes et les activités quotidiennes

La matinée

- 7 h à 11 h : la vigilance est au rendez-vous avec, comme résultat, une performance dans l'apprentissage, la mémorisation et la capacité physique. C'est à ce moment-là qu'on peut faire les activités prioritaires.

- 11 h à 12 h : efficacité moindre avec "coup de pompe" vers 11 h. La température du corps est abaissée et se répercute par une fatigue biologique normale

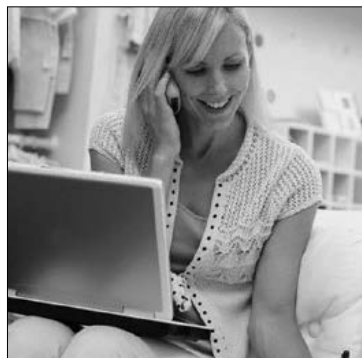
L'après-midi

- 14 h à 16 h : période de creux et fatigue biologique normale.

- 16 h 30 à 18 h : période d'efficacité pour des performances intellectuelles et physiques.

La soirée

- 18 h à 20 h : la température du corps remonte, il y a regain d'énergie. Selon les experts, cette période est idéale pour apprendre efficacement, mémoriser et faire



des activités sportives et de loisirs. Malheureusement, elle est souvent perdue dans les transports pour le retour à la maison. Le stress du trafic et les énervements entament cette énergie.

La nuit

- 22 à 23 h : les signes de la fatigue s'installent et la phase d'endormissement commence. Pour un sommeil réparateur, il est vivement conseillé de ne pas retarder le moment de se mettre au lit.

A savoir

Une personne est dite « en phase » ou « synchronisée » lorsqu'elle vit et travaille au moment où elle est au sommet de sa forme (pic), et se repose ou dort dans les moments de baisse de régime (creux).

La toilette de bébé



des oreilles, des fesses... voici quelques réflexes à adopter.

Nettoyer les oreilles de bébé

Pour les oreilles, n'utilisez jamais de coton tige pour nettoyer le pavillon et le bord de l'oreille, mais plutôt une petite mèche de coton bien sèche, le tout sans chercher à pénétrer dans le conduit auditif afin de ne pas lui percer le tympan.

Nettoyer les yeux de bébé

Les yeux de bébé sont très fragiles à la naissance et les cils sont souvent collés le matin. C'est pourquoi une toilette quotidienne est nécessaire

Nettoyez-les avec une compresse stérile (une pour chaque œil) imbibée de sérum physiologique. Commencez par le bord le plus propre pour ne pas étendre les sécrétions tout le long de l'œil.

Véritable rituel du plaisir au quotidien, la toilette est un moment privilégié d'échanges et de complicité entre bébé et ses parents. Nettoyage des yeux, du nez,

Nettoyer le nez de bébé

Nettoyez quotidiennement le nez de bébé avec des mèches de coton imbibées de sérum physiologique (une pour chaque narine).

Vous pouvez utiliser des mouche-bébés accompagnés de quelques vaporisations de sérum physiologique pour bien dégager les voies nasales.

La toilette intime de bébé

- Pour une petite fille

Utilisez une compresse ou un coton mouillé sans savon dans tous les replis et toujours de la vulve vers l'anus.

- Pour un petit garçon

Avec une compresse ou un coton mouillé et sans savon, nettoyez son pénis ainsi que l'extrémité du gland, sans forcer.

En cas de rougeurs et d'irritations, passez-lui une pommade pour protéger et apaiser l'épiderme fessier.

Trucs et astuces

Un four qui ne dessèche pas les aliments



S'il a tendance à dessécher les rôtis ou volailles, placez-y pendant la cuisson un petit récipient rempli d'eau.

Cuire une volaille au four



Pour qu'elle reste moelleuse, mettez un peu de fromage blanc à l'intérieur.

Comment cuire des langoustines



Mettez-les dans de l'eau bouillante et faites-les cuire de 1 à 2 minutes selon leur grosseur. Retirez la casserole du feu et laissez-les encore 10 minutes dedans.

Savoir si le poisson est frais



Les écailles doivent être brillantes, l'odeur doit être légère et la chair doit être ferme.

Page animée par
Ourida Ait Ali

Mots Fléchés N°3022

fourre-tout sonnant isolément	↓	bureau de notaire alimentés	↓	bourricot trajet	↓	honorée	↓	destina- tion presque parfait	↓	caprice moulu	↓	unité de bûcheron pas très malins	↓
perplé- xité jour de semaine	→					long discours	→						
attra- paient	→					épelée inclinai- son	→			artiste célèbre dèssé- ché	→		
oignon	→									ori du blessé provi- sions	→		
grosse chandelle passage de navire	→			héros d'épopée commen- cer	→			point de vue alour- dissons	→				bien nettoyée
	→							enivrer voleuse à plumes	→				
	→					invoquai pilote de sulk	→					courses d'obsta- cles	↓
verque	→			à peine chauffée	→					coquille d'oursin manière habile	→		
	→			fus dans la lune	→							titane de formule patrie d' Abraham	→
dévoué	→	poudre abrasive erreurs morales	→			brèves liaisons mère de daquet	→			épau- lards mettre en rogne	→		
surveil- lants dessin mural	→											saint de Bigorre	→
	→			venteux bon coup de dent	→					renfort	→	de même	→
quérir	→							lieu sûr commo- des	→				
genre de balance	→					mince faisceau autre- ment dit	→			socle cubique	→		pais réputé neutre
	→					qoulu beau début	→					césium au labo	→
restauro- rant de militaire	→			remis au diamètre d'accord	→					détrin- golé	→	silence !	→
	→					pâte à astiquer douleur	→			cave viticole très réaliste	→		
ville de Mélané- sie distendit	→							descente directe symbole d'argent	→				
	→					posses- sif	→			organes à dilater pour rire	→		
mono- lithe funéraire	→							savoir	→			point de la rose	→

SUDOKU

N°3022

SOLUTION SUDOKU

N°3021

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 3021

4		6	5			
	8			6	1	
			1 3			7
		1		8		
1	9	4		8	5	3
	2		6			
8		2	5			
7	4			3		
		3	7			6

1	4	5	3	8	6	9	7	2
9	8	2	1	7	4	5	3	6
3	7	6	2	9	5	1	8	4
4	9	7	6	1	3	8	2	5
8	2	1	5	4	9	3	6	7
5	6	3	8	2	7	4	9	1
7	1	8	4	3	2	6	5	9
6	3	9	7	5	1	2	4	8
2	5	4	9	6	8	7	1	3

• A • L • C • C • I • D • C
OBLIGATION • ERE
• REPARATIONS • L
FAGOTERAS • AIDE
• CASENT • INTRUS
PALU • ARAFAT • PT
• D • CAGES • GEREE
RANCIE • TRESOR •
• BAISSERAS • GEL
BRIOS • LEV • ONZE
• ANNEAU • ISSU • S
ANS • LICE • SERGE
• T • ALLURE • REER
BERGE • BIGLA • N •
• • AI • ORNAI • HEP
EDITERA • REFUSE
• ODER • TSARINES
FUIR • CIE • ALISE
• T • APHORISME • S
DEFI • ANAR • ERRE
• SISES • CEPE • AL

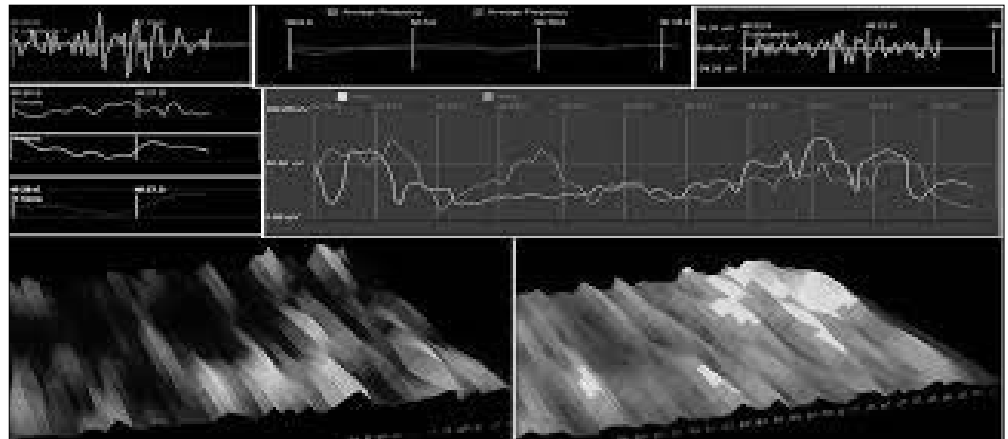
Le cerveau synchronise des ondes cérébrales pour apprendre plus vite

Lors d'un apprentissage, le cerveau établit de nouvelles connexions. Le phénomène est néanmoins très lent.

Il y a bien plus rapide, expliquent des chercheurs du MIT : la synchronisation d'ondes cérébrales entre le cortex préfrontal (celui des fonctions cognitives supérieures) et le striatum, impliqué dans l'apprentissage. Les reconnections viendraient ensuite.

Le cerveau compte des milliards de neurones qui produisent des signaux électriques. La combinaison de ces signaux crée des ondes cérébrales que l'on peut détecter par un électroencéphalogramme (EEG). Dans une étude parue dans la revue *Neuron*, des chercheurs du MIT (Massachusetts Institute of Technology) se sont intéressés aux ondes cérébrales enregistrées dans deux aires impliquées dans l'apprentissage : le cortex préfrontal, qui contrôle les fonctions dites exécutives du cerveau, et le striatum.

Bonne pioche : ces travaux ont donné lieu à une découverte majeure. Les chercheurs ont observé que ces deux aires interagissent en synchronisant leurs ondes lors d'un apprentissage. Or, jusqu'à présent, on expliquait souvent ce processus par la plasticité synaptique, à savoir la capacité des neurones à créer et défaire des connexions entre eux.



Mais pour Earl Miller, professeur de neurosciences au MIT et auteur de l'étude, la plasticité neuronale prend du temps et ne permet pas une grande flexibilité de la pensée humaine : « Si vous pouvez changer vos pensées d'un instant à l'autre, vous ne pouvez pas le faire en créant constamment de nouvelles connexions ».

Des ondes du cortex préfrontal et du striatum en rythme

Les chercheurs ont donc voulu savoir si le cortex préfrontal et le striatum travaillaient ensemble ou indépendamment lors d'un apprentissage. Pour cela, ils ont enregistré l'activité

des deux aires chez des singes qui apprenaient à classer des motifs de points en deux catégories.

Au début, les animaux pouvaient mémoriser quels exemplaires appartenaient à quelle catégorie, mais ceux-ci augmentaient au fur et à mesure de l'expérience pour que les animaux apprennent les caractéristiques de chaque catégorie. Les singes, alors, comprenaient mieux l'exercice. À la fin de l'expérience, quand les chercheurs leur montraient 256 nouveaux exemplaires, les singes pouvaient les classer correctement. Ce passage de la mémorisation à l'apprentissage des catégories s'est traduit par des différences très nettes dans les profils des EEG. Les ondes bêta, pro-

duites indépendamment par le cortex préfrontal et le striatum, ont commencé à se synchroniser.

Les auteurs observent des synchronisations particulièrement fortes entre certaines paires de régions du cortex préfrontal et du striatum, et ce pour l'une ou pour l'autre des deux catégories présentées aux singes. Leur conclusion est que ces synchronisations permettent, dans un second temps de l'apprentissage, de former de nouveaux circuits de communication entre le cortex préfrontal et le striatum. Les singes, et nous aussi, probablement, parvenons donc à apprendre plus vite que le permettrait le seul établissement de nouveaux réseaux.

L'affaiblissement du champ magnétique terrestre se confirme

Lancé dans l'espace le 22 novembre 2013 par une fusée russe Rockot, le trio de satellites européens Swarm — essaim en français — est chargé de mener l'enquête sur les variations du champ magnétique terrestre. Placée sur une orbite polaire à quelque 490 km d'altitude, la constellation de satellites équipés de magnétomètres (Vector Field Magnetometer) a collecté durant les premières périodes de mesures une abondante somme de données que l'Agence spatiale européenne vient de partager à l'occasion des troisièmes rencontres scientifiques de la mission qui vient de se dérouler à Copenhague.

Comme cela s'est déjà produit plusieurs milliers de fois au cours de la longue histoire de notre planète, le champ magnétique de la Terre a subi des inversions. Elles sont précédées par une baisse de l'intensité du champ magnétique mais toutes les baisses constatées n'ont pas précédé des inversions. On se demande tout de même si la Terre n'est pas sur le chemin de ce que l'on appelle une excursion magnétique. Les scientifiques tentent de distinguer les autres sources possibles telles que les océans, la croûte terrestre, le manteau ou l'ionosphère.

Un champ magnétique turbulent

On sait en revanche que le champ magnétique de la Terre et ses inversions sont engendrés par un effet dynamo (geodynamo) du noyau liquide qui enveloppe la graine solide (lesquels se composent d'alliage de fer et de nickel).

En mission pour quatre ans, la flottille Swarm s'attache à constituer une cartographie de haute précision des fluctuations de notre magnétosphère,

bouclier indispensable contre les redoutables rayons cosmiques et autres tempêtes de particules solaires qui se précipitent sur nous. Sur les six derniers mois écoulés, les scientifiques ont ainsi relevé une baisse significative de son intensité dans toute la moitié ouest de la planète et, à l'inverse, une augmentation dans certaines régions à l'est, notamment au niveau de Madagascar et de l'océan Indien... Cependant, l'affaiblissement global tend à se confirmer et le pôle Nord poursuit sa dérive vers l'Est. Au cours des prochains mois, les chercheurs prévoient de démêler les différentes sources magnétiques (noyau, croûte terrestre, manteau, ionosphère, etc.) afin de mieux déterminer leurs rôles et impacts sur notre écosystème pour, éventuellement, à terme, prédire leurs fluctuations.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Antivol pour auto

Inventeur : Abraham Neiman **Date :** 1934 **Lieu :** Allemagne

Plusieurs systèmes antivol existent de nos jours mais le tout premier a été l'invention d'Abraham Neiman connu principalement pour l'invention qui porte son nom, le neiman, antivol par blocage de la colonne de direction dans les véhicules automobiles.



LES 30 ANS DU TOP 50
LES PLUS GRANDS DUOS

22h35



L'émission s'intéresse aux meilleurs duos du « Top 50 », classement des ventes de singles en France, qui a fêté ses 30 ans. Tous les artistes ont rêvé de figurer aux plus hautes places de l'émission de télévision mythique présentée pendant longtemps par Marc Toesca. Certains y sont restés pendant des semaines, voire des mois. Cette spéciale est l'occasion de revoir les clips vidéo de Johnny Hallyday, Whimey Houston, Mariah Carey, Phil Barney, Patrick Bruel, Roberto Alagna, Beyoncé, Shakira, Marc Lavoine et Claire Keim ou encore d'Hélène Ségara et de Laura Pausini. De nombreux autres duos inoubliables sont au programme. Cette soirée dévoile également le tandem ayant vendu le plus de disques depuis la création de ce hit-parade.

MAIGRET
CHEZ LE DOCTEUR

22h35



Alors qu'elle rentre de promenade avec les deux enfants du Docteur Baron, Olga, la bonne, s'effondre sans vie. L'autopsie révèle qu'elle est morte l'estomac perforé par des barbes de seigle. En outre, on découvre que la jeune fille était enceinte. Maigret souhaite connaître l'identité du père qui pourrait bien être l'assassin. Mais en interrogeant Baron et son entourage, il se heurte à un mur de silence. Bien que de nombreux indices semblent accuser le Docteur Baron, le commissaire, qui rêvait dans sa jeunesse d'être médecin, refuse de croire en sa culpabilité.

ON N'EST PAS COUCHÉ
LES PLUS BELLES NUITS

23h05



En cette fin de saison, Laurent Ruquier propose de revoir les meilleurs moments des émissions de l'année écoulée. Personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport et des médias se sont succédé sur le plateau, entre échanges intenses avec Léa Salamé et Yann Moix, révélations et coups d'éclat. A la rentrée, Vanessa Burggraf prendra le fauteuil de la célèbre chroniqueuse. Après être intervenue les samedis soir, pendant deux ans, dans « ONPC », Léa Salamé va présenter une nouvelle émission politique ainsi qu'un magazine culturel sur la chaîne du service public.

LOUIS LA BROCANTE
LOUIS ET LE TROISIÈME
LARRON

20h35



Il y a quelques années, Louis a récupéré de nombreux objets au presbytère du village. Ces objets intéressent la municipalité, qui vient de signer une promesse de vente de l'ancienne cure et souhaite les restituer au futur propriétaire, Arthur Lambert, un enfant du village et ancien camarade d'internat de Tintin. Mais celui-ci ne reconnaît absolument pas son vieil ami. Louis se demande s'il ne s'agit pas d'un usurpateur.

LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LA CONQUÊTE DU CIEL -
L'ÉNIGME DU PREMIER VOL
MOTORISÉ

22h30



Tous les livres d'histoire parlent des frères Orville et Wilbur Wright comme des pionniers du vol motorisé. Ils se sont en effet élancés à bord de leur « Flyer » en 1903. Pourtant, cette version est contestée par l'historien et pilote John Brown, qui s'appuie notamment sur les investigations menées par une journaliste dans les années 1930. L'ingénieur bavarois émigré aux États-Unis, Gustav Weißkopf, aurait en effet réalisé le même exploit deux ans plus tôt.

1914-1945, ILS ONT FAIT
L'HISTOIRE
LA GRANDE GUERRE

20h45



L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche, le 28 août 1914 marque le début de la Première Guerre mondiale, qui laisse l'Europe exsangue. Ce conflit d'une intensité inédite voit l'utilisation de nouvelles armes et l'émergence d'une génération de soldats, dont certains deviendront des personnalités politiques de premier plan au cours des décennies qui suivent la fin de la guerre.

BLUE BLOODS
L'ALTERNATIVE

20h50



Jamie est appelé dans un parc où a été signalée la présence d'un individu armé qui menace la foule. Sur place, face à ce dernier, le policier tire, pensant qu'il allait faire feu, et le tue. Il est suspendu de ses fonctions, le temps de l'enquête. Peu après, lors d'une conférence de presse, un journaliste interpelle Frank, remettant en question le bien-fondé de la réaction de Jamie.

FOREVER POUR TOUJOURS
ET À JAMAIS

22h35



Henry Morgan, médecin légiste à New York, cache un lourd secret : il est immortel. Depuis 200 ans, il cherche le moyen de mettre fin à son statut qu'il vit comme une malédiction. Seul son vieil ami Abe connaît la vérité sur sa condition. Un jour où Henry survit à un accident de métro, il rencontre Jo Martinez, lieutenant de police. Ils démarrent rapidement une collaboration pour enquêter ensemble sur des affaires criminelles.



Web : www.lemidi-dz.com

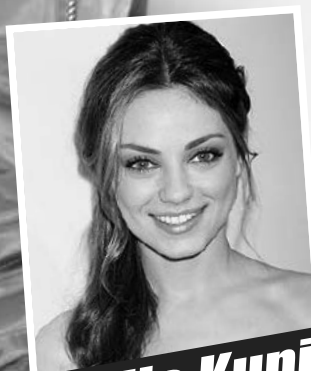
Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bourdiah : 0210007130000214 c/c 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulache
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

NABILLA

“C’EST TOUTE MA VIE !”

Impossible d’échapper à la vague Pokémon Go : le jeu pas encore officiellement lancé en France a déjà son lot de joueurs dévoués. Et alors que Nabilla fait d’ordinaire payer les marques pour qu’elle vante les vertus de leurs produits sur les réseaux sociaux, elle a publiquement et gratuitement confessé son amour éperdu pour Pikachu, Dracaufeu, Lippoutou et tous leurs autres compagnons à plumes, à poils, à écailles et à nageoires. « Mon dieu mais Pokémon c’est toute ma vie !!! Toute mon enfance !!! », a écrit la star issue de la télé-réalité sur Twitter, visiblement aussi excitée qu’un Psykokwak dans une mare.



Mila Kunis

Overbookée, elle oublie carrément qu’elle est enceinte !

Mila Kunis est en pleine promotion de son nouveau film Bad Moms. D’ailleurs, l’actrice en a profité pour parler de sa vie et a avoué qu’entre les tournages et son premier enfant Wyatt, elle en avait carrément oublié qu’elle était enceinte.



Johnny Depp

Veut empêcher Amber Heard d’en dire plus

Il n’a pas eu un jour de répit pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois. Séparé de son épouse Amber Heard qui l’accuse de violences conjugales, Johnny Depp est sous les feux des projecteurs bien malgré lui alors que la procédure de divorce est à peine entamée. En froid avec sa future ex-épouse, l’acteur de *Pirates des Caraïbes* s’attend encore à de longs mois d’une bataille judiciaire qu’il aimerait cette fois-ci ne pas voir étalée dans la presse.

Fadjr	03h51
Dohr	12h55
Asr	16h45
Maghreb	20h08
Icha	21h45

ENFANTS PALESTINIENS

Un quotidien fait de peur, intimidation, violence et mort

Les enfants palestiniens, vivant sous l'occupation israélienne, grandissent dans un climat de peur, d'intimidation, de violence et de mort, sur des territoires semblables à une "prison collective" et soumis à un "blocus", s'est indigné un parlementaire britannique.

Lors d'un débat sur l'impact des conditions de vie des enfants palestiniens sur leur santé, à la chambre des Lords, Norman Reginald Warner, a affirmé que les enfants palestiniens de Ghaza et de Cisjordanie, vivent dans des conditions "déplorables entre la prison collective, le blocus et l'occupation militaire israélienne".

Il a dit éprouver un "sentiment d'indignation" face aux conditions dans lesquelles vivent les enfants de Palestine "au jour le jour et chaque jour".

Citant des chiffres de l'organisation "Save the Children", l'intervenant a souligné qu'à Ghaza, où les enfants ont connu trois invasions militaires en six ans, "551 enfants ont été tués et 3.436 ont été blessés, dont 10 % sont handicapés à vie".

Les "taux de retard de croissance et la malnutrition à long terme restent élevés, tandis que l'anémie touche près de 60 % des écoliers et même plus d'enfants", a-t-il ajouté.

"Dans cette prison collective (Ghaza ndr), 95 % de l'eau est impropre à la consommation humaine", a déploré Lord Warner, évoquant également la pénurie permanente des médicaments et les foyers précaires en raison de la destruction de



10.000 maisons par l'occupant israélien.

Ces "enfants font face aux frappes aériennes israéliennes qui ont tué récemment deux enfants et détruit les centrales électriques. La base de l'économie de la Palestine a été dévastée, sa classe moyenne anéantie et un tiers des écoles détruites", a-t-il encore dit.

30 % des demandes de patients, souvent des enfants, de quitter Ghaza pour un traitement médical sont refusées, et la population est de plus en plus dépendante de l'aide humanitaire.

"Les enfants de Ghaza ont été condamnés, sans aucune faute de leur part, à un avenir sans espoir", s'est indigné le parlementaire.

En Cisjordanie, où il a dit avoir été en avril dernier, "les enfants palestiniens grandissent dans une culture de la peur, l'intimidation, la suspicion et parfois la mort".

Il a aussi exprimé son inquiétude face à la menace quotidienne de la violence contre ces enfants relevant que le nombre des enfants tués en Cisjordanie a plus que doublé au cours des deux dernières années.

"Entre octobre 2015 et mars 2016, 44 enfants palestiniens ont été tués. Les forces de sécurité israéliennes utilisent des balles réelles contre les enfants", a déploré Lord Warner, soulignant qu'en avril dernier, 414 enfants palestiniens se trouvaient dans une prison militaire, en violation

de la quatrième Convention de Genève.

Il cite Military Court Watch pour dire que le nombre d'enfants palestiniens arrêtés par les forces israéliennes a augmenté de 156 % depuis septembre 2015.

"Beaucoup de ces enfants sont battus et détenus dans des conditions dangereuses et abusives, sans avoir accès à leurs parents ou à des avocats, pour avoir jeté des pierres en signe de protestation", s'est-il indigné.

Les conséquences sociales et mentales de ces conditions de vie sur les enfants sont difficiles à prendre en charge, et les dommages "dévastateurs et quasiment irrémédiables", a-t-il soutenu.

Il a invité le nouveau gouvernement du Royaume-Uni à revoir sa politique avec le gouvernement israélien sur cette situation, pour le respect de la primauté du droit, mais aussi pour sa "propre crédibilité auprès des autres transgresseurs du droit international".

Lors du débat, il a été rappelé que L'Unicef estime qu'au moins 373.000 enfants, soit, près de la moitié des enfants de Ghaza, ont besoin d'un soutien psychosocial.

Pour sa part, Lord Judd, du Labour Party (parti travailliste)

s'est dit "profondément préoccupé par l'escalade actuelle de la violence israélienne et le nombre des enfants palestiniens détenus par Israël sans inculpation ni jugement".

Il s'est également dit "troubé" par le nombre des écoles détruites à Ghaza.

D'autres membre de la chambre des Lords sont intervenus, tels que la baronne Jennifer Louise Tonge, Christopher Thomas James, le conservateur Archibald Gavin Hamilton, la travailliste Doreen Elizabeth Massey, exprimant leur indignation face aux conditions de vie des enfants palestiniens, condamnés à un avenir sans espoir, sous l'occupation israélienne, chiffres et faits à l'appui.

Ils sont convenus que la responsabilité leur incombait à tous d'améliorer les conditions des enfants de la Palestine afin d'éviter la "une génération perdue et une tragédie à grande échelle".

A noter qu'un forum parlementaire sur la Palestine a été organisé mardi lors duquel les intervenants ont mis l'accent sur le rôle "positif" que pourrait jouer le Royaume-Uni pour le retour de la paix, la stabilité et la justice en Palestine.

A LA RECHERCHE D'UNE STRATÉGIE CONTRE LE TERRORISME

La France divisée et inquiète

Une semaine après l'attentat meurtrier de Nice, un vrai climat anxieux s'est installé en France. Le pays craint de nouvelles attaques spectaculaires qui viendraient faire grimper un bilan déjà bien lourd : "240 morts depuis janvier 2015", selon le député du parti les Républicains, Eric Ciotti.

Face à ces attaques perpétrées pour la majorité par "des loups solitaires", les services de sécurité français sont impuissants. Le Premier ministre Manuel Valls l'a encore redit officiellement mardi devant les députés : la France doit s'attendre à "d'autres attentats et d'autres innocents tués". "Même si ces mots sont durs à prononcer, c'est mon devoir de le faire : il y aura d'autres attentats et il y aura d'autres innocents tués. Nous devons, non pas nous habituer – jamais – mais apprendre à vivre avec cette menace. À vivre avec elle et à la combattre", a-t-il dit.

L'Hexagone est plus que jamais dans le collimateur des terroristes. La radicalisation en France, notamment dans les quartiers défavorisés et les prisons, a atteint des records. Sans parler des nombreux départs en Syrie tolérés par le passé et représentant désormais une menace. Une carte des personnes signalées pour radicalisation dévoilée par le quotidien *Le Figaro* en janvier dernier donne froid dans le dos. En effet, 8.250 individus ont été signalés comme radicalisés sur l'ensemble du territoire français. En 2015 le nombre s'était établi à 4.015. Dans le même temps, les mesures prises par les autorités françaises, que ce soit durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy suite à l'attentat perpétré par Mohamed Merah ou bien sous François Hollande, n'ont pas donné les résultats escomptés. Bien au contraire, elles semblent particulièrement inefficaces et peu adaptées à la menace.

Après cette attaque, le gouvernement a annoncé une énième série de mesures. L'état d'urgence, instauré au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, vient d'être prolongé, mercredi 20 juillet, pour une durée de six autres mois. Outre cette prolongation, il a été décidé de maintenir à haut niveau l'opération Sentinelle ainsi que le recours à la réserve opérationnelle. La première mesure consiste à mobiliser 10.000 militaires "orientés vers les grands rassemblements, les flux importants et les contrôles aux frontières", comme l'indique le site *gouvernement.fr*.

La réserve opérationnelle, quant à elle, vise la mobilisation de volontaires, un peu sur le modèle des groupes de patriotes en Algérie dans les années 90. "Tous ceux qui à un moment ont été sous les drapeaux ou dans les effectifs de la gendarmerie pour venir soulager les effectifs de policiers et de gendarmes", avait

précisé le président français. En dépit de cette forte mobilisation, un climat d'inquiétude générale, couplé à une xénophobie et une islamophobie galopantes, s'empare de l'Hexagone. Alimenté par les déclarations des politiques notamment ceux de ce qui est appelé la droite républicaine, qui pour des raisons souvent électorales ou opportunistes, se déchaînent sur tout ce qui est musulman surtout dans ces temps de campagne électorale anticipée.

D'ailleurs, lors du vote de la prolongation de l'état d'urgence au Parlement, une vive passe d'armes a eu lieu entre Manuel Valls et Laurant Wauquiez, député LR et ex-ministre. Ce dernier réclamait la création de centres de détention pour les suspects de terrorisme. Autrement dit, interner tous les musulmans suspectés de liens avec l'islamisme ou le terrorisme.

RÉPONDANT À L'APPEL LANCÉ PAR SA MÈRE Reddition d'un terroriste

Un terroriste s'est rendu, jeudi 21 juillet, à l'armée à Jijel, a annoncé le ministère de la Défense nationale dans un communiqué publié hier.

B. Ishak a pris cette décision suite "à l'appel adressé par sa mère à lui et à son frère, le terroriste Houdhaïfa, les exhortant à revenir vers le droit chemin et d'abandonner l'activité terroriste", précise le MDN.

"La mère de ces deux terroristes s'est rendue, en compagnie de ses enfants et d'une autre famille, le 30 juin 2016, dans la localité de Djimar, commune de Bordj T'har", rappelle le communiqué.